

# L'Action Française

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année

DIRECTEUR: ABBÉ LIONEL GROULX



## SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE	Mot d'Ordre : Nos TRADITIONS DU JOUR DE L'AN.....	257
Abbé LIONEL GROULX	CE QUE NOUS DEVONS AU CATHOLICISME...	258
EDMOND CLOUTIER	M. ÉDOUARD MONTPETIT.....	272
Abbé F. CHARBONNIER	LE BILINGUISME DANS L'ONTARIO.....	276
ERNEST BILODEAU	JUGEMENTS D'HENRI MASSIS.....	288
LIBRE	RELATIONS DES VOYAGEURS FRANÇAIS EN NOUVELLE-FRANCE.....	299
JACQUES BRASSIER	LECTURES POUR L'HOMME INTELLIGENT.....	309
PARTIE DOCUMENTAIRE	LA VIE DE L'Action française.....	310
	LA QUESTION SCOLAIRE ONTARIENNE.....	315

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

369, RUE ST-DENIS

TÉLÉPHONE: EST 1369

MONTRÉAL

# Canadiens-Français

*Soyons fiers de nos institutions*

## NOS ÉPARGNES

dans nos banques

## NOS PLACEMENTS

dans nos industries

## NOS ACHATS

chez nos marchands.

## NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

## "La Sauvegarde"

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de seize millions d'assurance en force.

Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

Édifice de "LA SAUVEGARDE"

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

**L'Action française** est l'organe de la *Ligue d'Action française*, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : M. l'abbé Philippe PERRIER, président; MM. Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, Louis HURTUBISE, ingénieur civil, trésorier, M. l'abbé Lionel GROULX, professeur à l'Université de Montréal, M. l'abbé Lucien Pineault, professeur à l'Université de Montréal, MM. Arthur LAURENDEAU, professeur; Antonio FERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal, Emile Bruchesi, avocat, Montréal.





GRANGER

## Le Magasin par Excellence

DES BELLES ETRENNES

LIVRES, Editions de Luxe, Beaux Arts.  
OUVRAGES illustrés pour la Jeunesse.  
LIVRES et Articles Religieux.

ARTICLES de Fantaisie, Parfums.

JEUX de Société, Jouets, Peintures.

GARNITURES de Bureau, Encriers, Etc.  
(en cuivre doré)

PLUMES Fontaines, Crayons Or, Argent.

BOITES de Papier à Lettre, de Cartes.

CARNETS et autres Articles en cuir.

ARTICLES pour Décorer, Drapeaux.

CARTES de Fêtes, Calendriers Français.

**GRANGER FRÈRES** LIMITÉE

Libraires. Papetiers. Importateurs

43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

EDMOND-J. MASSICOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

## Le Cinéma Canadien compte sur vous...

Et ce n'est pas pour des prunes, évidemment ! Comme lecteur de l'*Action française*, vous devez être à même de juger si l'œuvre d'assainissement moral entreprise par nous dans le monde du film *mérite ou non votre encouragement*.

Au fait, ce n'est pas un encouragement, ni même une souscription patriotique que nous venons vous demander :

Nous avons au contraire à vous offrir quelque chose qui, au point de vue strictement commercial, a la valeur et l'attrait des meilleurs placements.

### **Nos actions privilégiées à 8%... achetez-en !**

Au moins une, si votre bourse ne vous permet pas de faire davantage. Vous y trouverez les profits alléchants des entreprises de grande envergure... sans les risques de "coulage" des bluffs américains ! Et vous aurez en plus la satisfaction de contribuer à une œuvre essentiellement moralisatrice et féconde au sens national du mot.

Notre prospectus vous renseignera plus à fonds, demandez-le.

---

## *Le Cinéma Canadien Limitée*

BUREAU : IMMEUBLE BANQUE NATIONALE

Téléphone: Main 2539

99, RUE SAINT-JACQUES - - MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre



# En vente à la Librairie Ducharme 133, rue St-Laurent, Montréal

DES LIVRES . . . .

QU'ON NE TROUVE PLUS AILLEURS.

P. DE LA ROCHEMONTEIX : 1. — *Les Jésuites de la Nouvelle-France au XVIIIème siècle.* 3 vols. bro. 1700 pp. franco . . . \$7.50

P. DE LA ROCHEMONTEIX : 2. — *Relations par lettres de l'Amérique Septentrionale 1709-10* — 1 vol. franco, . . . . . \$1.25

HENRI d'ARLES : *Acadie* 3 vols brochés, défraîchis, franco \$6.50

LIONEL GROULX : *Nos luttes constitutionnelles*, 5 fascicules, franco . . . . . \$1.25

Catalogues sur demande.

## AU QUEEN'S

**Vous ne coudoieriez que des gens "bien"**

La clientèle de ce restaurant célèbre est en effet distinguée, de bon ton... et fine bouche, car on y mange bien et bon.

Vous y prendrez vos repas "économiquement" — 75 sous le midi et \$1.00 le soir — dans une atmosphère de paix, de luxe et de respectabilité.

Allez au Queen's d'abord  
Et vous comparerez ensuite.

## HOTEL QUEEN'S

Direction et administration canadiennes-françaises

2, rue Windsor

- - -

MONTREAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

## **Un beurre fait avec de la crème fraîche Celui de la Montreal Dairy**

C'est ce qui explique qu'il n'a pas cet arrière-goût de rance de 97% des beurres fabriqués ici.

### **Vous le trouverez exquis...**

... il est crémeux, parfaitement malaxé et pour cette raison "n'éclate" jamais désagréablement au nez de la cuisinière, quand il cuit dans la poêle certains aliments.

Nous le pasteurisons et le vendons aux plus bas prix du marché.

**Si vous ne voulez pas payer votre beurre  
15 ou 20 sous de plus par livre...**

...dans un mois d'ici, commandez-nous aujourd'hui même votre beurre de provision.

Nous vous servirons bien.

---

# **The Montreal Dairy Co. Limited**

290 rue Papineau

TÉLÉPHONE : Est 3000 - - - MONTRÉAL.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre



# PRÉVOYANCE

---

Durant ce mois, en vue des fêtes prochaines, notre assortiment est au plus complet. C'est ainsi : cette année il y aura encore des étrennes à acheter. Puisque vous n'y échapperez pas, pourquoi ne pas vous y prendre d'avance ? Dès maintenant, vous pouvez choisir dans notre étalage les objets que vous voulez donner à vos proches et à vos amis. Moyennant un dépôt minime, votre achat sera mis en sûreté, jusqu'au moment où vous nous donnerez vos instructions pour l'expédier. Nous ne saurions exagérer les avantages qui résultent de cette prévoyance : elle vous permet de faire vos emplettes en toute tranquillité d'esprit et de prendre tout le temps nécessaire pour choisir judicieusement ; elle vous évite d'être incommodé par la foule ; et surtout elle vous assure la possession des articles que vous désirez et qui courent risque d'être enlevés si vous différez votre venue jusqu'aux derniers jours. Ces recommandations s'adressent aux acheteurs de toutes les catégories de marchandises, joaillerie, orfèvrerie, bibelots de bon goût également recherchés et les premiers vendus. Dès maintenant, établissez votre budget des étrennes et apportez-nous votre liste. Sans dépasser la limite que vous aurez fixée, vous pourrez, avec notre aide, faire une sélection d'objets très appréciés des donataires. Nous en avons pour contenter tous les goûts et tous les âges, pour les dames, les jeunes filles, les hommes, les jeunes gens, les tout petits, sans oublier le décor de la maison et le service de la table. Venez et soulagez-vous du poids qui pèse sur vos épaules, tant que la question des Étrennes n'est pas réglée.

---

**SCOTT & BOUSQUET FRÈRES,**

LIMITÉE

479-est, rue Sainte-Catherine, - - Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

## L'Ecole Française des Maîtres-Verriers au Canada.

...Elle est dignement et excellemment représentée par la maison "Hobbs Manufacturing Co., Ltd", la plus importante au pays et dont les peintres verriers appartiennent tous à cette école illustre.

### Vitraux historiques et mythologiques Verrières religieuses, genre mosaïque

...sont entièrement fabriqués et peints chez nous, par nos artistes européens. Notre représentant se chargera gratuitement de vous faire un devis, sur demande.

### HOBBS MANUFACTURING COMPANY LTD

MAIN 583

444 rue Saint-Jacques, Montréal.

## LA PRÉVOYANCE

### COMPAGNIE D'ASSURANCES

189, rue St-Jacques, Montréal.

Incendie, Vie, Accidents,

Maladies, Vol, Responsabilité

Patronale, Glaces, Automobiles

GARANTIE

## J.-C. GAGNÉ

Directeur-Gérant.

Tél. Main, 4310-11-12-13.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre



# LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

(Administrée par la Société Nationale de Fiducie)

*La plus forte et la plus ancienne société de rentes viagères du Canada.*

---

Actif, au delà de .. . . . . .	100,000 membres
Rentes distribuées en cinq années	
1921-1922 .. . . . . .	\$681,197.10
Capital au 15 mai 1923 .. . . .	\$3,038,698.27

Consultez nos agents

Bureau Central: 286, RUE SAINT-LAURENT

Tél.: Plateau 3680

# LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

---

Prêts hypothécaires — Placements  
d'argent — Administration de pro-  
priétés — Vente de débetures — Rè-  
glements de successions, de faillites—  
Perception de cotisations d'église, etc.

**J. DESERRÉS,**  
Gérant-général.

286, rue SAINT-LAURENT

**MONTREAL**

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

# ROMANS

Pouvant être mis entre toutes les mains

*Demandez le catalogue*

**LIBRAIRIE NOTRE-DAME**

**28-ouest, rue Notre-Dame**

**MONTREAL**

## BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

**Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.**

Capital autorisé.....	\$5,000,000.00
Capital versé.....	\$3,000,000.00
Fonds de Réserve et Profits accumulés.....	\$1,525,000.00

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin (Ltée), président "Société d'Administration Générale"; vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien

Vice-président : M. W.-F. CARSLY,

Vice-président et Directeur général : M. TANCRÈDE BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Steamships Limited"

L'hon. NEMESE GARNEAU, C.L., Québec, président Les Prévoyants du Canada.

M. ÉMILIE DAoust, Président de la Librairie Beauchemin, Limitée; Commissaire du Port de Montréal.

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Cie de Papier Rolla d Limitée.

### BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président : L'hon. N. PÉRODEAU, ministre du Gouvernement Provincial, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated.

Vice-président : M. J. AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal; président "Fashion Craft Manufacturers Limited".

Hon. E.-L. PATENAUDE, C.P. avocat, M.P.P., administrateur de l'Alliance Nationale.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre



## GARDONS NOS TRADITIONS DU JOUR DE L'AN

---

*Nos pères nous ont légué deux traditions émouvantes, pour le matin du Jour de l'an: la distribution des étrennes par l'Enfant Jésus et la bénédiction paternelle. La première marquait l'esprit de foi de la maison. L'on voulait que, de bonne heure, les tout petits apprissent à recevoir les meilleurs dons de la main de Dieu. Et quelle touchante et gracieuse invention que cette visite des plus modestes foyers par le Dieu de Noël ! La seconde tradition conférait au père une sorte de pontificat domestique; elle imprimait dans l'esprit des enfants le caractère auguste de l'autorité paternelle.*

*Prenons garde de laisser perdre ces nobles coutumes. Elles tiennent à l'âme de la maison comme à l'âme de la race. Elles n'étaient point pour nos pères des gestes artificiels; elles exprimaient le grand esprit de foi sur lequel ils avaient établi la famille. La famille est une de nos plus grandes forces; pourquoi voudrions-nous l'énerver? Gardons tout l'héritage du passé. Souvenons-nous qu'un peuple qui change de traditions est comme un peuple qui change de langue : il a commencé de changer d'âme.*

NOTRE INTÉGRITÉ CATHOLIQUE.

*CE QUE NOUS DEVONS AU CATHOLICISME*

---

Il a commencé de travailler pour nous avant même notre naissance. Nos origines portent le sceau d'une prédilection. Les hommes qui furent nos pères, appartenaient à la race où s'est le mieux réalisée la civilisation du Christ : ils venaient de la France, pays de raison harmonieuse et de foi apostolique, et ils sortaient d'elle à la plus grande heure de son histoire.

Le catholicisme va dominer notre vie entière. A toutes les époques d'une existence particulièrement laborieuse, il sera la force la plus active de celles qui nous ont façonnés.

\* \* \*

Le premier labeur et le plus âpre pour la Nouvelle-France fut de naître noblement. Pendant soixante ans, les rois ou leurs subordonnés tenteront de fonder la colonie avec les rebuts du royaume. L'échec les éclairera, mais surtout l'Église qui a vu le dessein apostolique de la monarchie française et l'accorde avec son idéal. En plaçant au premier plan les intérêts éternels du Nouveau-Monde, elle comprend que le point d'appui de son apostolat auprès des races indigènes ne peut être qu'une race probe et catholique. N'est-ce pas sa volonté enfin triomphante qui s'exprime dans l'édit des Cent-Associés : "Monseigneur le Cardinal Richelieu estant obligé par le devoir de sa



charge, de faire réussir les saintes intentions et desseins des dits Seigneurs roys, avait jugé que le seul moyen de disposer ces peuples à la cognoissance du vray Dieu, estoit de peupler ledit païs de Naturels François Catholiques, pour, par leur exemple, disposer ces peuples à la cognoissance de la Religion Chrestienne..."

Cette simple loyauté de l'Église nous valut de naître du meilleur sang de France et dans la foi catholique. Huguenots et gibiers de prison furent écartés d'une terre où l'on voulait fonder un peuple apôtre. Et comment évaluer ce qu'une telle composition de nos éléments nationaux représentait de cohésion, de vigueur morale, de ferments vertueux ?

\* \* \*

Sur ces éléments encore informes, l'Église fit planer son souffle créateur. Née à la vie, notre jeune race dut aborder un autre labeur, non moins âpre, celui de sa croissance. Elle grandit, comme l'on sait, dans la pénurie de l'assistance administrative, presque dans la misère ; à peine sortie du berceau, elle ne connut d'autre jeu que celui de la guerre et, pour conquérir un sol dur entre tous, elle dut manier le fusil presque autant que la hache.

Pour traverser ces rudes débuts, la Nouvelle-France retrouva la même égide. Jusqu'à l'année 1663, date où intervient le roi, ce sont des hommes d'Église, les Récollets puis les Jésuites qui suppléent les compagnies et assistent les gouverneurs. A partir de 1648, le Supérieur des Jésuites fait partie du conseil de la colonie. Bientôt la Nouvelle-France va saluer l'arrivée de François de Laval qui, par le prestige de son caractère et de sa vie, sera le premier personnage du pays. Telle est alors la prédominance de l'élément religieux que des historiens ont parlé de théocratie.

Théocratie qui n'usurpe, en tout cas, que le droit de se dévouer intelligemment, si j'en crois ce mot de Colbert à Mgr de Laval : "La colonie canadienne n'a de vie que depuis le temps où vous vous êtes dévoué pour elle".

Avant même l'arrivée de l'évêque, le dévouement de l'Église devançait les besoins de la Nouvelle-France. A Québec il n'y a guère, en 1635, que 300 habitants lorsque les Jésuites fondent leur collège. Quatre ans plus tard, les Ursulines ouvrent leur première école pour 40 petites filles, cependant qu'à Ville-Marie Marguerite Bourgeoys attend, pour les instruire, que les enfants soient en âge. Œuvres d'enseignement, œuvres de charité, tous les organismes se créaient l'un après l'autre; et, chaque fois, pour jeter dans notre histoire un ferment immortel, un saint ou une sainte était préposé à la tâche de fonder. Champlain, François de Laval, Marie de l'Incarnation, la Mère de Saint-Ignace, Maisonneuve, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys, les Pères Le Jeune, Lalemant, les Sulpiciens Souart, Dollier de Casson, appartiennent à l'humanité des élus qui se mêlent éternellement aux œuvres qu'ils fondent.

Grâce à ces puissantes ressources spirituelles nous allions traverser une autre phase périlleuse de notre croissance. Avec l'arrivée des colons de Colbert, la Nouvelle-France se met à grandir par accroissements subits, précipités. Quel état peu propice à la morale que ces établissements hâtifs où les arrivants se croisent et se mêlent, où les colons se dispersent sur un immense pays, sans églises, presque sans prêtres et sans cadre social. Les guerres continuelles, les exigences de la traite des fourrures aggraveront cette incohésion. Pendant longtemps la population de la Nouvelle-France aura l'air d'une série de camps volants. Contre l'Iroquois qui dévaste le pays, contre l'Anglais qui menace les frontières, au service des traitants qui mobilisent



les canotiers, hommes mariés, jeunes gens se font en grand nombre coureurs de bois ou de fleuves, vagabonds de la gloire qui étendent les frontières encore plus qu'ils ne les défendent. Le spectacle est magnifique d'audace aventureuse et chevaleresque. Mais quel péril pour les mœurs que ce nomadisme prolongé où succombe une trop grande partie de la population.

Le bonheur de la Nouvelle-France fut alors d'être gouvernée par des évêques de la grande tradition dont la hardiesse apostolique allait aussi loin que le devoir. Leurs mandements de ce temps-là nous révèlent avec quelle vigueur, quelle ténacité, ils s'élevaient contre tous les dérèglements. Pour eux le progrès, la civilisation véritable n'est pas dans les gains du commerce ou de la gloire; elle consiste avant tout dans la dignité des mœurs, dans la domination de la volonté sur les mauvais instincts de la nature humaine. Aussi le luxe, la vanité, l'usure, l'indécence, l'ivrognerie, le mépris du dimanche se heurteront-ils à de véhémentes dénonciations. Quel n'était pas le fier courage de ces chefs d'Église dont l'un osait bien s'adresser "au gouverneur et à la gouvernante", pour leur rappeler l'obligation où ils sont de donner le bon exemple au peuple."<sup>1</sup> Leur sévérité est sans ménagements pour les corrupteurs; ils n'admettent point "qu'il y ait des cabarets dans les paroisses", et ils défendent d'absoudre "ceux qui veulent gagner leur vie par ce détestable commerce".<sup>2</sup> Rigueurs excessives, diront quelques-uns. Rigueurs salutaires, diront les autres qui verront les précoces vermouluures écartées du millier de familles qui allaient devenir les souches d'un peuple.

---

<sup>1</sup> *Mandements des évêques de Québec*, t. I, pp. 169-174.

<sup>2</sup> *Mandements des évêques de Québec*, t. I, pp. 511-512.

Pour la défense de la race, il est deux bastions, entre autres, que nos évêques ont élevés de leurs mains : la famille et la paroisse. La famille du Canada français est une des gloires de notre peuple, "une des plus grandes merveilles de l'Église catholique en ces deux derniers siècles", a écrit un historien.<sup>3</sup> Et ces grands éloges, l'on veut qu'ils lui soient décernés pour la façon admirable dont elle s'est acquittée de ses fins naturelles. Mais qui a fait la famille canadienne-française ? Qui lui a donné ses lois, son âme, ces vertus de force et de pureté qui, au courage de faire son devoir, lui ont ajouté la puissance de le bien accomplir ? Ici encore, ayons la loyauté de le reconnaître, l'Église a tenu le premier rôle et le plus actif. A l'heure où se fondaient nos premiers foyers, les Jésuites puis François de Laval leur imposèrent comme idéal la sublime famille de Nazareth. C'est l'Église qui a défendu chez nous la dignité du mariage ; sur les sources de notre vie, elle n'a cessé de veiller pour que rien d'impur ne s'y mêlât. Rappelons seulement, pour montrer jusqu'où allait en ce temps-là sa vigilance, que les prêtres ne pouvaient admettre à la bénédiction nuptiale, les soldats séducteurs et leurs victimes.<sup>4</sup>

L'histoire de nos origines prendra, de ce fait, une particulière noblesse. C'est ainsi que les registres du gouvernement de Québec n'attesteront que deux naissances illégitimes jusqu'à l'année 1690 et qu'un relevé de toutes les naissances de la colonie révéleront à peine huit accidents par 1,000 enfants.

Ces foyers pleins d'honneur, c'est déjà une première garantie de l'éducation des enfants que l'Église n'a pas moins surveillée. N'est-ce point par l'autorité sainte dont elle revêt le père, le vrai chef familial pour elle, n'est-ce point

<sup>3</sup> Dom Benoît, *Vie de Mgr Taché*, t. I, p. 2.

<sup>4</sup> *Mandements des évêques de Québec*, t. I, pp. 300-301.



par l'ardeur de piété qu'elle allume au cœur de la mère que Mgr de Saint-Vallier pourra appeler chaque famille canadienne "une petite communauté bien réglée"? L'œuvre de l'Église, voulez-vous la voir dans une forme concrète? Contemplez-la dans la symbolique cérémonie de la bénédiction, au matin du jour de l'an, alors qu'agenouillés devant leur père, devenu pontife domestique, les enfants confessent l'unité chrétienne de la famille et son ordre qui est un ordre divin.

Là ne s'arrêtera pas le génie organisateur de l'Église. Le régime féodal n'avait guère jeté, entre les habitants d'une même seigneurie, que des liens juridiques. La véritable société publique, celle qui élève une autorité au-dessus des groupes familiaux, les associe pour un progrès plus étendu et plus parfait, cette société ce sera la paroisse, institution strictement ecclésiastique sous l'ancien régime. Par un arrêt de son conseil d'État, en date du 17 mai 1699, le roi retire définitivement aux possesseurs de fiefs le patronage des églises qui sera conféré à l'évêque avec le droit de faire bâtir des temples où il le jugera convenable.

La paroisse canadienne est constituée avant tout pour le progrès religieux. Mais le progrès religieux ne s'isole pas dans sa transcendance. L'une de ses vertus est de faire de l'ordre au-dessous de lui et de n'être une règle que pour devenir un principe vivifiant. La paroisse, cela voulait dire, au temps de la Nouvelle-France, l'homme de Dieu, le gardien de la foi et de la morale, constitué chef de la société; cela voulait dire les rapports des hommes réglés par la charité et la justice chrétienne; l'église devenant le pôle attractif des âmes et les unissant par le lien le plus vigoureux, celui d'une foi commune. La paroisse, ce fut même, pendant longtemps, le seul cadre où s'épanouît quelque vie publique. Jusqu'après le régime français, les réunions pour

fins d'église sont à peu près les seules assemblées populaires. Dès la première érection des paroisses, François de Laval remet aux habitants les frais du culte; les fabriques sont constituées avec marguilliers électifs; et le synode de 1690 rappellera qu'"il a été ordonné que les curés feront part aux marguilliers des choses qu'ils souhaiteront faire dans leurs églises".<sup>5</sup>

Assises de nos familles, assises de nos paroisses, tout cela nous le devons à nos évêques. Pourtant leur action a voulu s'étendre encore plus loin, atteindre l'État lui-même ou ce qui fut alors notre organisme de gouvernement. Conseillers du conseil souverain, et, pour ainsi dire les seuls permanents, nos évêques ont tenu, au parlement de la Nouvelle-France, le premier rôle. C'est déjà marquer en quel sens ils vont orienter la législation de la colonie d'où nous vient une partie de notre droit actuel. L'on sait également avec quelle énergie, contre les gouverneurs et les parlementaires gallicans du conseil, ils ont défendu les prérogatives de la puissance spirituelle. Autant qu'ils l'ont pu, ils ont fait admettre et fait passer dans nos mœurs publiques, la juste subordination des pouvoirs. Et qu'est-ce à dire si ce n'est poser là le fondement de l'ordre social et politique? Ceux qui savent le rôle de la vérité dans la vie d'un peuple, les relations étroites des droits de l'homme aux droits de Dieu, salueront dans ces hommes d'Église de vrais hommes d'État. Il n'est pas nécessaire d'avoir fouillé bien longuement l'histoire du monde, pour apercevoir dans l'État désorbité et sans frein, un fauteur de désordre, l'ennemi le plus dangereux de la liberté humaine. "Droits de l'homme, liberté de l'homme, liberté humaine, existence distincte des nations", a dit Louis Veillot, "autant de pensées du Christ, voulues et acceptées par sa seule Église".

<sup>1</sup> *Mandements des évêques de Québec*, t. I, p. 273.



De cet ordre catholique, de la prédominance de l'idée religieuse, devait naître une jeune race remarquable par sa haute moralité et le bel ensemble de son âme. Son histoire sociale sera émouvante comme une pastorale traversée de chants épiques; son histoire militaire fera penser à un manuel d'héroïsme. Mais nous ne savons si l'Église n'a pas déposé au front du jeune peuple un laurier encore plus glorieux.

La Nouvelle-France est restée fidèle aux desseins de ses fondateurs. La pénétration française au cœur du continent ne fut pas seulement une merveilleuse aventure commerciale et militaire; ce fut en même temps, une irrésistible poussée de l'apostolat catholique. Rarement les explorateurs dépassent les missionnaires. Quand Champlain touche au pays des Hurons en 1615, les Récollets l'y ont précédé; quand de Saint-Simon s'en va vers la baie d'Hudson, le Jésuite Albanel l'accompagne; Marquette est de la flottille qui avironne vers le Mississipi; Cavelier de la Salle mène toujours avec lui des religieux et des prêtres; et le Père Mesaiger puis le Père Aulneau sont de l'expédition des La Vérendrye.

Mais voici qui vaut mieux encore : l'évangélisation des indigènes n'est pas seulement l'affaire des missionnaires; c'est une œuvre collective à laquelle tout le jeune peuple s'associe. Ville-Marie est fondée pour être à la fois un bastion de la colonie et un séminaire d'apôtres. Aux associés de la Sainte-Famille, François de Laval propose de "servir à la conversion des infidèles de ce pays, par l'exemple d'une vie irréprochable". A partir de l'année 1636 ce vœu se propage, parmi les colons de Québec, de communier douze mois de suite, de dire autant de fois le chapelet, de jeûner la veille de l'Immaculée-Conception pour obtenir "la conservation de ce pays et la conversion des pauvres sauvages

qui l'habitent". Oui, telle était bien l'atmosphère des âmes. Et si "la prière de chaque nation", comme l'a écrit le comte de Maistre, "indique l'état moral de cette nation", quelle grandeur l'Église n'avait-elle pas déposée dans l'âme de nos pères !

Viennent maintenant les jours mauvais ! Les noblesses de son histoire, tous ses grands souvenirs deviendront des énergies morales pour notre peuple, des impulsions immatérielles qui l'animeront à durer.

\* \* \*

Car le labeur de la Nouvelle-France n'est pas achevé. Après avoir eu tant de peine à naître et à vivre, la question se posera pour elle de survivre.

Le premier service que nous rendit l'Église, au lendemain de 1760, fut de nous conserver la foi. Qui oserait prétendre, en effet, que la foi des vaincus eût subsisté en ce pays, si nos chefs religieux avaient cédé aux manœuvres du vainqueur et accepté la suppression de l'épiscopat ?

Ce service a déjà quelque valeur pour un peuple qui sait le prix de la vérité religieuse. Mais ajoutons avec l'histoire que l'Église a coopéré plus que personne à la préservation nationale. Si nous cherchons les causes de notre survivance, il faut écarter résolument tout ce qui évoque l'idée de la puissance matérielle. Qu'était-ce, pour faire face à la plus grande puissance européenne du dix-huitième siècle, que 65,000 paysans ruinés par la guerre, abandonnés à eux-mêmes ? Si nos pères ont survécu, c'est qu'une certaine dignité morale leur a donné la fierté de rester eux-mêmes ; c'est que leurs institutions familiales, la pureté de leurs mœurs, leur permirent d'enfanter abondamment de la vie ; c'est que le travail les garda laborieux, leur accorda de refaire leur pays et d'en agrandir le domaine ; c'est enfin que



leur organisation sociale sut grouper, pour les rendre puissants, les petits efforts et les modestes ressources. Les œuvres, les organismes de vie et de résistance que ni la richesse ni le nombre ne pouvaient créer, le désintéressement, le courage les mirent debout. De telle sorte que, parmi les causes de notre survivance, aucune ne saurait être nommée qui n'appartienne à l'ordre moral, lequel relève de l'Église.

La volonté de rester nous-mêmes qui l'a plus fortement affirmée que notre clergé? Mgr Hubert, le deuxième évêque de race canadienne-française, appliquera, l'un des premiers à notre groupe ethnique, le mot "nation".<sup>6</sup> Ce sont nos évêques, nos prêtres qui redoutent le plus l'anglicisation parce qu'ils y voient une menace d'apostasie. A Québec c'est Mgr Hubert, à Montréal ce sont les Sulpiciens qui fondent les premières écoles bilingues pour arracher les écoliers canadiens-français aux écoles anglo-protestantes. C'est l'Église qui, la première, a vu le piège de l'Institution Royale et a fait écarter cette mainmise de l'église anglicane et de l'élément anglo-saxon sur notre enseignement public. Aujourd'hui encore n'est-elle pas la seule à mettre des entraves à la fréquentation des écoles et des universités de religion et de langue étrangère?

Depuis la conquête, la famille canadienne n'a pas trouvé, non plus, de protectrice plus courageuse que l'Église. Qui ne voit, par exemple, que la prohibition des mariages mixtes protège non seulement la foi, mais notre homogénéité française? Nos foyers, l'Église les défend chaque jour et presque seule contre les abus et les errements de toute sorte, en particulier contre le mal abominable du divorce. Et puisque, au témoignage de Le Play, "les familles soumises à Dieu... sont la vraie force des nations libres et prospères",

---

<sup>6</sup> *Mandements des évêques de Québec*, t. I, pp. 392, 396, 397.

qui donc, en bonne vérité, oserait attribuer à d'autre que l'Église la conservation de cette force ?

Pour les mêmes fins elle a fortifié le cadre social de la paroisse. "La paroisse a sauvé la race française du Canada", répètent de toutes parts historiens et économistes. Et, sans doute, c'est une vérité indiscutable. Mais si la paroisse fut pour notre race le bastion sauveur, si l'on a vu s'y épanouir, depuis 1760, une vitalité plus vigoureuse, plus féconde même que sous l'ancien régime, à qui le devons-nous, si ce n'est à l'homme qui, par le départ ou la démission des autres, demeura la plus grande et quelquefois la seule autorité sociale ? C'est par cet homme qui fut le prêtre, que la prééminence de l'idée religieuse s'imposa plus que jamais à la paroisse canadienne. Par le prêtre toujours l'organisme religieux acquit assez de force pour animer de son esprit l'organisme scolaire et même l'organisme civil qui se développaient en lui. Et voilà comment s'est vérifiée pour nous cette loi universelle, qu'en toute vie composée d'éléments divers, le progrès s'affirme avec puissance où l'élément supérieur gouverne les autres.

Gardienne de la famille et de la paroisse, l'Église fit comme elle avait fait sous l'ancien régime : elle se chargea en plus des intérêts généraux de la race. Personne ne conteste qu'elle ait créé, sans la moindre assistance de l'État, notre enseignement secondaire et supérieur ; l'enseignement primaire, elle l'avait soutenu jusqu'à 1760, de son dévouement encore plus que des subventions royales ; après la conquête, elle le maintient au milieu des ruines et elle le relève. Pendant longtemps il n'y aura d'école qu'à l'ombre de l'église. Lorsque, enfin, échappés à la servitude politique, nous commencerons à organiser les fonctions de notre vie sociale, nous retrouverons encore l'Église dans le même rôle ; elle défendra les droits de la famille contre les nouveaux



pouvoirs comme elle les avait défendus jadis contre les assimilateurs. Et le régime d'enseignement public qu'elle fera prévaloir, s'il n'est point sans infirmités, n'en a que d'imputables à l'ambition de l'État.

A ce moment, sa fécondité magnifique ajoute au droit de l'Église de parler haut. Pendant que les écoles naissent sur tous les points, au milieu d'un peuple trop pauvre pour les soutenir de ses seuls deniers, l'Église met au plus bas prix le coût de l'enseignement. Elle fait venir de France des communautés enseignantes; elle en crée un bon nombre sur place. En peu d'années, ces grandes familles spirituelles assument la plus lourde part du fardeau et donnent à nos écoles un haut caractère moral.

L'Église fait de même pour le service de la charité. En même temps qu'elle le met au plus bas prix, elle s'efforce de lui maintenir son auréole surnaturelle. Communautés étrangères et communautés canadiennes se vouent au soulagement de toutes les misères. Et c'est, au milieu de nous, une floraison d'œuvres qui représentent pour l'É at d'incalculables économies et font l'étonnement de l'étranger.

La fécondité sera telle que l'Église prélèvera sur cette richesse pour prêter aux autres. Du surplus de ses vocations et quelquefois de son nécessaire, elle organisera la vie religieuse de toutes les provinces canadiennes; elle suivra jusqu'aux États-Unis nos frères exilés; elle dépassera même ces vastes champs; et la voici en train d'accomplir dans les pays de missions une œuvre apostolique sans parallèle. Rôle sublime qui n'établit pas seulement devant le monde la qualité morale de notre peuple, mais qui ajoute à la majesté de notre histoire et accroît peut-être nos chances de survie. Puisque Dieu est le grand personnage de l'histoire humaine, ce peuple-là n'amasse-t-il point des gages d'avenir qui se fait le collaborateur des œuvres divines?

\* \* \*

Voilà bien ce que nous devons au catholicisme. Pour apercevoir ce rôle immense, il faudrait comprendre ce que cela vaut à un peuple d'avoir trouvé, dans son berceau, comme un cadeau de naissance, la foi catholique, c'est-à-dire cette lumière allumée devant les hommes pour éclairer les réalités divines et qui, par cela même, projette le plus de clarté sur les réalités humaines. La foi catholique, cela veut dire, pour un peuple, la vérité domestique, la vérité sociale, la vérité politique mises hors de question; cela veut dire, dans un pays, la salubrité intellectuelle, la préservation des aventures doctrinales qui se paient en reculs quand ce n'est pas en catastrophes. La foi catholique, cela veut dire aussi la morale qui atteint le plus profondément chaque individu d'une nation, qui fournit à la volonté humaine le plus haut idéal de vertu et les moyens les plus efficaces de l'atteindre. D'avoir été un peuple qui priait et allait à la messe, qui se confessait et communiait, qui pratiquait le culte des saints, héros supérieurs de l'humanité, qui pourrait dire ce que notre histoire a gagné, par cela seul, en force et en beauté?

Ce n'est pas assez de dire du catholicisme qu'il fut l'arc-boutant de notre race; il en est l'armature, l'âme indéfectible qui soutient tout. Si quelque raison pouvait ajouter à la grandeur de ce rôle, ce serait la constance avec laquelle il a été tenu. Depuis le jour où l'Église suspendait la croix au portique de notre histoire, qui oserait marquer une défaillance, une interruption dans son dévouement, une heure où elle ait paru lassée d'être la bienfaitrice du peuple canadien-français? Puissions-nous ne jamais oublier de tels services! Puisse-t-on s'en souvenir en quelques hautes



sphères où l'on fait voir quelquefois plus de puissance à détruire qu'à créer.

Dans un autre âge que le nôtre, en l'une de ces époques de foi où les réalités religieuses s'imposaient fortement aux esprits, un grand artiste se lèverait parmi nous pour figurer sous quelque forme idéalé cette Providence magnifique. Qui sait ? Le jour viendra peut-être où notre hommage animera quelque pierre sublime. Ce jour-là le monument sera dressé sur l'un des plus hauts points du pays et la reconnaissance d'une race aura gravé sur le socle : *A la Mère auguste de la patrie !*

Lionel GROULX, ptre

#### LES KNIGHTS OF COLUMBUS.

Les Knights of Columbus de la province de Québec — on les appelle Chevaliers de Colomb, nous ne savons trop pourquoi — viennent de protester publiquement contre la collusion de quelques-uns de leurs "conseils" avec les loges maçonniques. Il appartiendra aux Knights of Columbus du Québec de faire un autre pas et de se mettre complètement à l'abri de ces gênantes compromissions. S'ils veulent bien y réfléchir, ils s'apercevront qu'il n'y a qu'une race de coloniaux comme la nôtre, sans personnalité et sans fierté, pour importer ainsi une œuvre étrangère — comme on importa le syndicalisme américain — sans la mesurer ni à nos besoins ni à notre esprit. Les catholiques d'Angleterre, qui appartiennent à un peuple adulte, ont refusé d'avalier le morceau sans l'accommoder à leur convenance : ils ont fondé les Knights of St. Columba. Les catholiques de France sont en train de faire de même, en fondant les Chevaliers de Jeanne d'Arc. Ainsi nos amis de la Nouvelle-Angleterre et de Québec qui viennent d'instituer une chevalerie indépendante, strictement conforme à l'esprit catholique et français. Quand les Knights of Columbus du Québec auront accompli cette rupture que leur imposera tôt ou tard le sentiment de la dignité nationale, s'aviseront-ils de supprimer de leur rituel, ces cérémonies macabres et rosses dont le moins qu'on puisse dire, a écrit François Veuillot, après avoir vu, "est qu'elles répugnent profondément à l'esprit latin ?"

## M. EDOUARD MONTPETIT

---

*M. Édouard Montpetit, avocat, licencié de l'École Libre des Sciences Sociales de Paris, directeur de la Revue Trimestrielle Canadienne, secrétaire général de l'Université de Montréal, secrétaire du Comité canadien de France-Amérique, membre de la Société Royale du Canada, a été récemment élu à l'Académie Royale de Belgique, en même temps que le condottiere Gabriele d'Annunzio et la poétesse Mathieu de Noailles. Il prendra place dans l'auguste assemblée, un de ces jours, et, naturellement, il y fera un discours.*

*Ses pairs verront alors se lever d'au milieu d'eux un homme de bonne taille, jeune malgré sa belle chevelure grise, de profil classique et d'allure élégante. Avant qu'il commence de parler, ses yeux bruns se porteront pour quelques instants un peu au-dessus de l'horizon. Quand l'attente aura été suffisante, de ses lèvres fines, façonnées par la parole quotidienne, tombera un verbe bien français, si français même, que les Belges se demanderont peut-être s'il est possible que cet homme soit né dans le lointain Canada... Comme nous, ces académiciens, amateurs de belle forme littéraire et de ferme pensée, se laisseront prendre au charme de l'orateur, et, le discours fini, ils chercheront qui, parmi eux ou parmi les écrivains français, aurait pu en écrire un meilleur.*

*M. Montpetit est, croyons-nous, de la lignée de Maurice Barrès; non pas que Henri Massis, ayant à le juger, l'eût placé parmi les intellectuels qui composent la génération du relatif, — il se serait trompé; — mais parce que M. Montpetit, comme Barrès, est le produit choisi d'une longue et noble tradition nationale, et parce que l'un et l'autre savent trouver*



ces formules qui font penser, que plus tard on citera, et qui serviront d'épigraphe à des livres.

Que dira-t-il à Bruxelles? Nous ne savons pas, cela le regarde... Mais soyons assurés qu'il s'en tiendra à la vérité, sans cependant médire de nous; et, de son discours, notre pays sortira plus grand aux yeux de l'étranger. Il sera, selon son habitude, souriant et sérieux, profond tout juste assez pour ne point rebuter, ne dédaignant point à l'occasion le paradoxe pittoresque. (Qui sait?... Il vous nommera peut-être ses amis, dont le souvenir l'accompagne partout). Enfin il montrera, d'un mot, d'une allusion, d'un sourire, qu'il a des lettres — anciennes et modernes.

\* \* \*

Nous ne connaissons pas, au pays, de conférencier qui lui soit supérieur, ni qui soit plus divers. Nous l'avons entendu naguère nous convier, ému et suppliant, à la Veillée des berceaux, afin d'arracher tant de nos petits enfants à une mort précoce. Avant et pendant la grande guerre, nous étions là lorsque, recevant une délégation française, et plus tard une délégation belge, il faisait en termes splendides l'éloge de la France et de la Belgique. Vint un jour où, pour une œuvre charitable, il décrivit avec humour, en vers et en prose, cet admirable coin de la presqu'île gaspésienne qui se termine par le rocher Percé. Enfin, il fut tout à la fois peintre de paysages et peintre de portraits, psychologue et diplomate, lorsqu'il voulut bien, à un auditoire d'universitaires, raconter ses impressions de la conférence de Gênes.

Ce parfait diseur est par élection et par goût un professeur de carrière. Économie politique et sociale, politique économique, finances publiques, législation industrielle forment la matière de son enseignement. Il a lancé naguère dans la langue de

nos intellectuels le mot de compétence; mais ayant mis à la mode le mot, il a voulu être éminemment la chose. Ses élèves, qui le comprennent, lui ont accordé leur admiration et leur confiance. C'est ce qui lui a permis d'en orienter plusieurs vers un bel avenir. Au début de bien des jeunes et brillantes carrières, on le retrouve, lui, l'allumeur de flambeaux, l'heureux excitateur de talents qui sans son aide se seraient peut-être ignorés.

Pour perpétuer son enseignement et du même coup lui donner une forme impeccable et définitive, pour permettre en même temps à d'autres d'atteindre le public, il a fondé la Revue Trimestrielle Canadienne. Elle a dix ans cette année; mais par son sérieux, par sa tendance à la spécialisation, elle est déjà adulte. De toutes les revues canadiennes, disons-le au risque de paraître chauvin, c'est celle qui peut donner à l'étranger l'idée la plus favorable de ce que nous sommes, de ce que nous voulons être. Les articles que son directeur y a publiés formeront bientôt un précieux volume: il viendra s'ajouter au Service de la tradition française et aux Survivances françaises qui ont fondé ici la réputation de l'écrivain. C'est déjà bien de dire qu'il est toujours correct, toujours français, même quand il est subtil; ajoutons qu'il sait être précis et nuancé, et qu'il trouve le mot.

Oserons-nous pousser plus loin le portrait et dire maintenant quel est l'homme? Catholique depuis toujours de tradition, de tournure d'esprit, de pratique; résolument spiritualiste dans son enseignement, c'est une âme à qui la bassesse répugne d'instinct. En garde contre toute affirmation brutale, préoccupé de ne point heurter de front une opinion respectable, soucieux de ne point poser à l'homme qui ne se trompe jamais, il sait, quand il le croit nécessaire, prendre un chemin et le suivre jusqu'au bout. Cette fidélité à une conviction longuement mûrie, il l'applique en totalité à ses amitiés. Du jour où l'on



a conquis son affection, on peut compter sur elle et elle est séduisante autant que délicate et respectueuse. Pour un ami, ce professeur très occupé a toujours du temps, et il sait en perdre pour causer des choses de l'esprit et de l'art...

Ses amis ont raison de l'aimer, les étudiants de l'admirer et de le suivre, les Canadiens français d'être fiers de lui. Nous nous sentons pleinement justifiés de faire aujourd'hui son éloge, sans y mettre d'ombres. L'Académie Royale de Belgique s'honore en l'invitant à prendre place dans son sein : elle a élu un Canadien vraiment représentatif, c'est-à-dire exceptionnel.

\* \* \*

### LA FIERTÉ FRANÇAISE.

C'est le nom qu'affiche vaillamment un bulletin bi-mensuel qui vient de paraître à Québec, sous la direction de M. Joseph Dumais. La *Fierté française* s'est sûrement donné un beau programme.

### LA MAUVAISE TACTIQUE.

M. Émile Benoist consacre dans le *Devoir* du 6 octobre un excellent article à notre exposition roulante. Il fait très spirituellement remarquer qu'elle a si bien mis notre pays à la mode en France que l'article du Canada est en train de devenir l'article de Paris. Puis il signale que notre ministère du Commerce semble prendre un véritable plaisir à faire en sorte que cette magnifique manifestation de propagande ne puisse donner les résultats qu'on serait en droit d'en attendre.

On sait que depuis vingt ans ce ministère publie en anglais un bulletin du commerce extérieur. A l'occasion de l'exposition il a été décidé de publier une édition française. Un retard de vingt ans ne semble pas suffisant à certains fonctionnaires: il faut que chaque mois ils en ajoutent un autre. Or, ce nouveau retard nous cause un préjudice d'autant plus sensible qu'à raison de la communauté de langue nous serions les premiers désignés à faire des affaires en France.

(La Rente 1er nov. 1923.)

## LE BILINGUISME DANS L'ONTARIO

---

On a beaucoup parlé, depuis deux ans surtout, dans les milieux anglais du pays, de la question du bilinguisme. Convaincus de la faillite de la brutale formule d'assimilation orangiste, *Une école, un seul drapeau et une seule nationalité*, effrayés des dangereuses commotions qu'elle a fait subir à la vie nationale canadienne, nombre d'esprits anglais sérieux se sont mis à l'étude de ce problème et, de part et d'autre, proposent des solutions plus raisonnables, plus conciliantes.

A part les motifs d'ordre politique que l'on peut avoir, en certains milieux, de paraître moins francophobes, on semble avoir commencé à comprendre que nous vivons dans une confédération bilingue, constituée principalement par les descendants de deux grandes races qui vivent en communauté d'intérêts politiques et économiques, mais qui parlent deux langues différentes, ayant des droits égaux au point de vue constitutionnel. Ce fait admis résolument, rien d'étonnant que l'injustice des lois et des règlements qu'on a tenté d'imposer aux écoles fréquentées par les enfants canadiens-français d'Ontario et la brutalité des persécutions qu'on a fait subir à nos compatriotes, apparaissent dans toute leur laideur, même aux plus préjugés.

Aussi bien, des sociétés se sont formées pour l'étude du problème scolaire ontarien et la défense de la justice et de la vérité. Les pédagogues y ont porté intérêt; leurs déclarations ont été souvent d'éclatantes justifications de l'attitude maintenue par les Canadiens français devant la persécution.

La question a été discutée à Londres même, où elle a fait l'objet d'une étude sérieuse à la dernière conférence



impériale d'éducation. Là encore, les principes pédagogiques sur lesquels les Franco-Ontariens ont fondé leur résistance, ont été reconnus comme les seuls capables d'assurer le véritable développement intellectuel des enfants et leur succès dans l'étude des deux langues.

Il serait assurément à souhaiter que nos ultra-loyaux compatriotes de langue anglaise qui sont toujours prêts à recevoir leur mot d'ordre de Londres, prêtent l'oreille à cette voix du bon sens qui leur vient précisément de chez eux et s'emploient à faire régner de nouveau au pays la concorde qu'ils ont brisée. Quoi qu'il en soit, ces manifestations et ces déclarations en faveur du bilinguisme, ainsi que des fécondes propriétés éducatives de la langue maternelle, ne manquent pas d'être pour nos compatriotes, un motif d'intense satisfaction, un encouragement à continuer la même lutte en faveur des principes qu'ils ont posés dès le commencement.

A l'heure actuelle, où certains personnages qui ont figuré autrefois parmi nos pires ennemis, cherchent à divertir l'attention des Canadiens français de la province de Québec de l'imbroglia scolaire ontarien, il ne paraîtra pas inopportun de rappeler ces principes et de montrer une fois de plus l'absurdité et la tyrannie du régime que, quoi qu'on en dise, l'on a pas cessé de chercher à imposer aux écoles fréquentées par les Canadiens français d'Ontario. Ces principes se réduisent à deux, à savoir: un principe d'éducation et un principe d'utilité.

### LE BILINGUISME, PRINCIPE D'ÉDUCATION

Tels que les Canadiens français l'entendent pour les écoles fréquentées par leurs enfants, le *bilinguisme* comporte l'enseignement de la langue française comme langue première

*et son usage comme langue principale de l'enseignement et des matières du cours, et l'enseignement de l'anglais comme langue seconde. Ils sont sur ce point aux antipodes du régime que les unilinguistes veulent imposer par le Règlement XVII aux écoles fréquentées par des enfants canadiens-français où ils n'ont pas encore prohibé totalement notre langue, à savoir: l'enseignement de l'anglais comme langue première et son usage comme langue exclusive des matières du cours et l'enseignement incomplet et restreint de la langue maternelle comme langue seconde.*<sup>1</sup>

Un instant de réflexion suffit à convaincre de l'absurdité de cette méthode pour le développement normal et aussi rapide que possible de l'intelligence des élèves.

Les deux motifs principaux qui déterminent le père de

<sup>1</sup> Il y a dans tout l'Ontario environ trois cents écoles primaires séparées ou publiques désignées par le gouvernement sous le titre d'anglo-françaises ou bilingues. Pas moins de soixante-quinze autres écoles des deux mêmes catégories sont fréquentées exclusivement ou en majorité par des élèves canadiens-français. En vertu de l'article premier du Règlement XVII, il est illégal d'enseigner la langue française ou d'en faire usage dans ces soixante-quinze écoles. A moins que des changements ne se produisent, notre langue continuera d'être légalement prohibée dans ces écoles et dans toutes celles que nos compatriotes établiront dans l'avenir.

Il y a dans la province six cent-vingt-une écoles séparées catholiques.

D'après le recensement de 1921, la population canadienne-française d'Ontario se chiffre à 248,493, alors que l'ensemble des catholiques y compris les Canadiens français, est de 575,266.

Dix évêchés et archevêchés et un vicariat apostolique ont leur siège dans l'Ontario. Sa Grandeur Mgr Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, Manitoba, et Sa Grandeur Mgr Ovide Charlebois, évêque du Keewatin, Manitoba, étendent également leur juridiction dans notre province.

Le nombre des Canadiens français dépasse la moitié des catholiques des diocèses de Pembroke et de London. Ils sont la grande majorité des catholiques dans les diocèses d'Ottawa, Alexandria, Sault Sainte-Marie, Haileybury et dans le vicariat apostolique de l'Ontario nord. (Recensement de 1921).



famille à envoyer son enfant à l'école, sont sans contredit *de parfaire d'abord son éducation et ensuite de l'instruire*. Instruire et éduquer sont deux opérations qui naturellement devraient se compléter l'une par l'autre; l'on éduque en instruisant et l'on instruit en éduquant. On peut toutefois les considérer séparément.

Instruire, c'est développer l'intelligence, lui faire acquérir des connaissances nouvelles. Les moyens ordinaires d'acquérir l'instruction sont le langage et l'étude. Familiariser l'élève avec les éléments du langage et surtout développer son pouvoir d'intellection apparaissent donc, après l'initiation aux exercices de la pensée, la première gymnastique que requiert l'esprit de l'enfant à l'école primaire.

Et quelle langue mieux que la langue maternelle favorisera ce développement initial, à un âge où le pouvoir d'assimilation de l'esprit ne dépasse guère l'intuition sensible et ne va que rarement jusqu'à la conception claire, produit de la réflexion?

La saine pédagogie et l'expérience autant que le bon sens attestent que si l'on se sert de la langue déjà comprise par l'élève, celui-ci fera de rapides progrès. Sa faculté de s'exprimer encore inerte à son arrivée à l'école s'éveillera aisément; il acquerra vite la capacité d'apprendre, de concentrer son esprit, de comprendre vraiment, d'aller de l'idée à l'action, terme générique de l'instruction autant que de l'éducation. Demander au contraire, au jeune élève, l'étude d'une langue étrangère et surtout la lui imposer comme langue exclusive des sujets d'enseignements, c'est le plonger en pleines ténèbres alors qu'il a le plus besoin de clarté; c'est présenter à son esprit encore trop faible, une difficulté insurmontable. Si, à la longue, on parvient à lui inculquer des connaissances, elles seront nécessairement des

connaissances mortes, produit de la mémoire surtout et qu'il ne saurait appliquer, parce que l'enseignement, n'ayant pas observé une marche conforme aux lois de la psychologie, aura manqué son but qui est avant tout le développement harmonieux de l'intelligence.

C'est pourquoi, les pédagogues de tous les temps, ont condamné le système que l'on veut imposer aujourd'hui aux écoles fréquentées par les enfants canadiens-français d'Ontario et ce par le Règlement XVII ou le régime que nous avons défini. Ils vont plus loin, ils déclarent nuisible au développement de l'intelligence de l'enfant, toute introduction d'une langue seconde, avant que l'élève ait appris à lire et à écrire sa langue maternelle; ils proclament que celle-ci doit rester la langue prédominante de communication entre maîtres et élèves pendant toute la durée du cours primaire. En agir autrement pourrait aller jusqu'à retarder très considérablement le progrès de l'élève dans l'étude de la langue nouvelle elle-même que l'on veut si hâtivement lui apprendre. <sup>2</sup>

<sup>2</sup> Dès le XVIIème siècle, on avait déjà formulé cette loi de pédagogie. Guyot écrivait :

“Je dis donc, en premier lieu, que c'est une faute très grande que de commencer comme on le fait d'ordinaire à *montrer à lire aux enfants par le latin et non par le français*. Cette méthode est si longue et si pénible qu'elle ne rebute pas seulement les écoliers de toute autre instruction en prévenant leur esprit, dès leur plus tendre jeunesse, d'un dégoût et d'une haine presque invincibles pour les livres et l'étude; mais il rend les maîtres impatients et fâcheux...

“Or les Français savent déjà le français dont ils connaissent une infinité de mots; pourquoi donc ne pas leur faire apprendre à lire premièrement en français, puisque cette méthode serait beaucoup plus courte et moins pénible? Car, ils n'auraient qu'à retenir les figures des lettres et leurs combinaisons et assemblages; en quoi la mémoire des choses et des mots qu'ils savent déjà avec ce qu'ils entendent dire continuellement dans le commerce du monde, les aident peu à peu à se ressouvenir; au lieu qu'en latin, ils ne sont aidés de quoi que ce soit; tout leur est barbare et nouveau; ils ne peuvent s'attacher qu'aux caractères et aux combinaisons qu'on leur montre; ce qui fait qu'ils ne les retiennent qu'avec une extrême peine et un fort long temps, durant lequel



Aveuglés par la fiévreuse préoccupation d'atténuer le nombre grandissant des Canadiens français par la dénationalisation des générations nouvelles, les francophobes ontariens ont oublié toute notion pédagogique dans la rédaction des règlements qu'ils ont fait édicter. C'est au point que, sans la résistance des pères de famille canadiens-français, les écoles fréquentées par leurs enfants seraient aujourd'hui des institutions où tout serait ordonné à l'étude exclusive de la langue anglaise et non pas, comme toute école doit être, des foyers de développement intellectuel, moral et social.

Dans une école bilingue française organisée en vue du meilleur développement intellectuel des enfants, l'étude de la langue anglaise sera introduite à la période indiquée comme matière d'enseignement d'abord, tout comme l'histoire, le calcul, la géographie etc. A mesure que l'élève se familiarisera avec la langue nouvelle, il devra être graduellement initié à s'en servir comme moyen direct d'exprimer ses sentiments, ses pensées, ses désirs, tout comme on a fait au début, pour l'enseignement de la langue maternelle.

On se servira à cette fin de répétitions en anglais de leçons déjà apprises en français, de compositions en langue anglaise et de problèmes déjà faits dans la langue maternelle. Avec cette méthode qui divise les opérations de l'esprit de

il faut les leur rebatte cent fois et cent fois, avant qu'ils puissent s'en ressouvenir une seule fois, n'ayant rien à quoi se tenir, ni les mots, ni les choses, ni ce qu'ils entendent dire tous les jours'

"N'est-il donc pas plus naturel de se servir de ce qu'ils savent déjà pour leur enseigner ce qu'ils ne savent pas puisque la définition de la science de la méthode d'enseigner nous montre à en user de la sorte? Guyot, "Lettre à un lecteur".

La dernière conférence impériale d'éducation ne s'exprime pas autrement: "La langue mieux connue et mieux comprise par l'enfant à son entrée à l'école, est au point de vue pédagogique, le moyen le plus efficace de l'instruire aux premiers degrés de son éducation scolaire". (Imperial Conference of Education, 1923. — Principles for Bilingual Teaching).

l'élève et le fait passer méthodiquement du connu à l'inconnu, on assurera rapidement et infailliblement son succès dans l'étude des deux langues et l'on hâtera son développement intellectuel. C'est cette méthode qui a donné, pour l'étude de la langue anglaise en particulier, les magnifiques résultats constatés par le Dr James L. Hughes, ancien inspecteur général des écoles publiques de Toronto, dans les écoles d'Ottawa.<sup>3</sup>

Voilà pour l'instruction proprement dite. L'éducation véritable ne peut être donnée efficacement qu'en suivant les mêmes principes. Éduquer, en effet, c'est parfaire, perfectionner, c'est développer harmonieusement les facultés de l'homme. Le devoir de dispenser l'éducation est la souveraine prérogative des parents. De cette sorte, considérée dans l'individu, l'éducation est infailliblement la résultante des diverses influences qui ont agi sur l'esprit, l'âme et le cœur de l'homme, le reflet du milieu où il a vécu, de la civilisation à laquelle il appartient. L'école, prolongement de la famille, doit donc raisonnablement représenter ce milieu, cette civilisation, tout au moins, trier et canaliser

---

<sup>3</sup> "J'ai examiné les élèves des écoles séparées françaises d'Ottawa, dans la lecture, la conversation, la composition anglaises et dans leur facilité à comprendre l'anglais quand ils l'entendent parler".

"Dans la lecture, déclare le distingué pédagogue, j'ai trouvé les élèves capables de lire les morceaux nouveaux aussi bien que ceux déjà lus avec autant de facilité et d'expression que les enfants des districts de langue anglaise d'Ontario..."

"J'ai trouvé l'écriture, l'orthographe et la composition dans toutes les écoles tout à fait aussi bien que dans les classes anglaises correspondantes en Ontario..."

"En conversation anglaise, les réponses indiquaient de l'initiative intellectuelle chez les élèves et une bonne connaissance de l'anglais..."

"J'ai vu les meilleures écoles de l'Amérique des Îles Britanniques, de la Belgique et de l'Allemagne et je n'ai jamais vu dans aucune autre classe du premier livre un enseignement qui m'ait laissé une impression d'efficacité plus vivante que l'enseignement de l'anglais que j'ai vu dans une classe de petits enfants qui commencent à apprendre l'anglais dans l'une des classes séparées françaises d'Ottawa..."—(Traduction).



les saines influences éducatives qui s'en dégagent. La famille est-elle française, l'école primaire surtout, devra être, elle aussi, française, l'atmosphère devra y être française. A plus forte raison, l'institutrice, les classes et les manuels pour l'enseignement des spécialités doivent y être français, sans exclure toutefois ce qui est nécessaire à l'étude aussi complète que possible de la langue anglaise.

C'est plonger l'enfant canadien-français dans une atmosphère très préjudiciable à son éducation, celle que requiert le génie de sa nationalité, que de lui apprendre, principalement au cours primaire, l'histoire de sa race, au moyen de manuels rédigés dans une langue et un esprit étrangers, sinon adverses. Cela est particulièrement vrai de certains manuels d'histoire des écoles d'Ontario. On ne voit pas comment un enfant canadien-français qui apprend l'histoire de son pays dans ces manuels, puisse conserver toute la fierté de sa nationalité et le respect de ses propres ancêtres!

Il en est ainsi proportionnellement des autres matières du cours, en particulier de la littérature. Est-elle enseignée exclusivement en anglais, outre le grand dommage de n'avoir acquis aucune connaissance des chefs-d'œuvre français et d'avoir été, dès l'école, séparé de la vie intellectuelle de sa nationalité, l'élève canadien-français acquerra rapidement une mentalité qui n'est pas celle du génie de sa race: idées, sentiments, goûts, habitudes, usages, mœurs, tout sera anglais chez lui; ce sera un français affublé d'un cerveau anglais et à moins qu'il n'ait une intelligence d'élite, il sera rarement une personnalité, un homme supérieur, ni parmi ses compatriotes ni parmi ceux dont il aura pris la mentalité.

Conséquemment, dans les endroits où des élèves de langue française et de langue anglaise fréquentent la même

école primaire, il va sans dire que les élèves doivent être groupés dans des classes distinctes et confiés à des instituteurs de leur nationalité respective. On ne développe pas un cerveau français à la manière anglaise; et vice versa, le cerveau anglais s'assimile mal les éléments de formation française et latine. "Quand j'ai commencé à visiter les écoles de Montréal en 1906, déclare M. l'abbé Pa. Perrier, j'ai trouvé de petits Anglais et de petits Français dans le même cours; l'avant-midi on enseignait le français et l'après-midi l'anglais. Le résultat net obtenu, c'est qu'à la fin de l'année, les élèves ne savaient ni l'une ni l'autre des deux langues." Autant vaut dire que le système n'est bon qu'à faire des ignorants!

Les unilinguistes ontariens, adversaires de l'enseignement et de l'usage de la langue maternelle comme langue première pour l'éducation, méconnaissent le principe de pédagogie le plus élémentaire et le plus fécond. Ils condamnent les enfants canadiens-français à l'ignorance et, ce qui est plus criminel encore, à la déformation nationale; ils obtiennent ce but en empêchant, par tous les moyens que leur donnent la force et l'autorité, le groupement des élèves par nationalité; en imposant aux petits Canadiens français, des institutrices de langue ou de mentalité anglaise, des manuels anglais; en un mot, en les forçant à changer pour une atmosphère étrangère, la douce et réchauffante atmosphère française.

C'est à cette tyrannique oppression que les Canadiens français d'Ontario résistent depuis 1910 surtout, au prix des plus grands sacrifices et des plus magnanimes désintéressements.



## LE BILINGUISME, PRINCIPE D'UTILITÉ

Principe d'éducation et d'instruction, le bilinguisme, tel que les Canadiens français d'Ontario l'entendent, a aussi une portée utilitaire qui n'est certes pas à dédaigner.

A ce point de vue, à moins que l'on ne soit prêt à tout renier, famille, nom, origine, nationalité, pour endosser la redingote anglaise, l'on doit admettre que dans l'Ontario, la connaissance du français est pour nos compatriotes une condition indispensable de succès. On pourrait établir la valeur relative de la connaissance de l'une et l'autre langue pour les Canadiens français de ce côté-ci de l'Outaouais, en affirmant que l'anglais leur *est très utile* alors que la connaissance du français leur *est absolument nécessaire*.

L'expérience de chaque jour prouve cette assertion. Pour ne parler que des salariés de patrons anglais, il serait intéressant de comparer le nombre de Canadiens français qui doivent leur position à leur connaissance de leur langue maternelle et le nombre de ceux qui ne la doivent qu'à la seule connaissance de l'anglais. L'exemple n'est pas commun du patron de langue anglaise qui ayant à choisir entre un Canadien français sachant bien l'anglais et un de ses congénères également qualifié, n'accorde pas la préférence à son compatriote. Les nôtres agiraient assurément de même en cas analogue, sans que personne en soit scandalisé. Mais si le Canadien français possède, en plus de sa compétence et de sa maîtrise de la langue anglaise, la connaissance du français, il a tout de suite un précieux avantage sur son compétiteur unilingue. C'est là une vérité que personne ne saurait nier. La connaissance de sa langue maternelle donne au Canadien français d'Ontario une facilité d'emploi, une sphère d'influence d'autant plus considérable et rémunératrice que l'élément anglais ne lui

fait pas concurrence sur ce point. Cette sphère d'influence ne peut que s'élargir s'il sait en conserver ouvertes les avenues, par sa volonté inébranlable de rester français, de cultiver la vie française dans toute sa perfection, en lui-même et autour de lui, et de travailler constamment à la défendre où elle est attaquée, à maintenir partout l'intégrité de ses droits et de son honneur!

Nous n'insistons pas sur les motifs de fierté et de solidarité nationales, sur les raisons morales et religieuses et sur le devoir patriotique qui sont encore à la base de la résistance des Canadiens français d'Ontario, comme autant de contreforts qui les soutiennent dans la mêlée, les persuadent que leur cause ne peut être perdue et leur inspirent les magnanimes sacrifices qu'ils s'imposent tous les jours.

Il paraît opportun de le déclarer avec plus de force que jamais: il n'y a absolument rien de changé ni dans les lois et règlements de la province à l'égard des écoles fréquentées par les enfants canadiens-français, ni dans l'interprétation de ces lois et règlements par les officiers du Département de l'Instruction publique, ni généralement dans l'attitude de ceux qui se sont faits les auxiliaires conscients de la persécution contre nos compatriotes et leurs écoles. Si quelques adoucissements s'étaient produits, nos compatriotes auraient assurément eu la loyauté de les signaler au public. Doit-il se produire des changements pour le mieux ou le pire? Ils se feront, à coup sûr, un devoir d'en faire part à ceux qui avec eux, ont porté le poids de la lutte. S'ils ont gagné du terrain, beaucoup peut-être, c'est qu'ils l'ont arraché pouce par pouce à l'adversaire. C'est qu'ayant foi à la justice de leur cause, ils ont su imposer leur droit en toutes circonstances, avec une énergique et constante détermination.

La famille, l'école, l'église restent le théâtre où se joue



quotidiennement dans notre province comme dans les autres provinces à majorité anglaise du pays, le sort de la langue française et de la civilisation qu'elle représente. Quant à la loi à laquelle les Canadiens français d'Ontario résistent, le Règlement XVII, on ne saurait trop se pénétrer de la vérité qu'il ne s'agit nullement dans cette ordonnance, de plus ou moins de français ou de plus ou moins d'anglais. Le règlement XVII a un objet plus vaste et plus haut que sa lettre même ne cache, du reste, que par son obscurité. La persécution a des intentions plus perverses. L'un et l'autre visent à atrophier jusqu'à l'étouffement la vie et l'expansion des Franco-Ontariens. Ce but avoué d'ailleurs par les plus hautes sommités du camp adverse ne fait aujourd'hui de doute à personne.

Dans cette situation, nos compatriotes d'Ontario ne peuvent que garder l'attitude qu'ils ont tenue jusqu'ici; ils ne peuvent que se maintenir dans leurs positions. Et grâce à Dieu, ils peuvent attendre...

Dans leurs berceaux, ils ont des réserves inépuisables; dans leurs écoles qu'ils préservent avec un soin jaloux, ils ont pour la civilisation qu'ils représentent, le secret de la vitalité; dans leur langue maternelle qu'ils conservent avec fierté, ils possèdent la clef de leur survivance, l'âme victorieuse de leur expansion, de leur influence, de leur succès dans tous les domaines.

Edmond CLOUTIER.

---

### CE CONCOURS D'HISTOIRE.

Nous avons annoncé, dans notre livraison d'octobre, pp. 253-254, un concours d'histoire que nous permettons de recommander de nouveau à nos lecteurs. Il s'agit en somme de fixer d'une façon précise jusqu'où s'étendait autrefois le champ d'apostolat des évêques de la Nouvelle-France.

## “JUGEMENTS”

---

par HENRI MASSIS<sup>1</sup>

Henri Massis a trouvé dans la métropole une sérieuse clientèle de lecteurs: ses *Jugements* sur Ernest Renan, Anatole France et Maurice Barrès en sont à leur sixième édition. C'est bon signe: cette lecture n'est pas à la portée des esprits nés médiocres; le livre a l'allure austère; la composition n'en est pas rigoureusement ordonnée, mais chaque page nous invite à réfléchir. Henri Massis entreprend d'analyser, jusque dans leurs derniers éléments, les émotions esthétiques qu'il a lui-même ressenties, à la lecture des éblouissants écrivains dont la royauté littéraire fut longtemps incontestée; il en a subi le charme, mais il entend bien n'être pas dupe de ses premières impressions.

Tout être humain ne rencontre-t-il pas sur sa route des physionomies troublantes qui fascinent ses yeux et surprennent son cœur? Heureux l'homme capable de se ressaisir et de dominer l'emprise fatale du début! Nul doute que les portraits et les tableaux composés par les incomparables artistes qui nous occupent, n'exercent une attirance dont il est malaisé de se déprendre. Aussi bien, Henri Massis ne poussera-t-il pas l'imprudance jusqu'à nier les beautés supérieures de ces œuvres d'art.

Trop souvent, des plumes très catholiques ont fait bon marché du style de certains ouvrages superbement écrits, lorsque la religion était en cause. C'est entreprendre un procès perdu d'avance; il existe tout un public qui ne

---

<sup>1</sup> Édité à Paris, Librairie Plon.



1<sup>er</sup> avis

25 Nov. 1923

## Aux abonnés de L'ACTION FRANCAISE

Selon l'usage tous les abonnements à l'Action française sont payables d'avance.

Votre bande d'adresse indique le mois de l'échéance de votre abonnement. Ainsi JANV. 24 signifie que votre abonnement pour l'année 1924 sera dû avant le premier Janvier 1924. Si votre bande porte Janv. 1923 cela veut dire que l'année 1923, bientôt écoulee, n'a pas encore été payée.

JANV. 22 porte à deux ans les arrérages.

Dans tout les cas nous prions les retardataires de bien vouloir nous faire tenir leur chèque (au pair) avec le prix de leur réabonnement.

On voudra bien noter que tout abonné qui n'a pas expressément renoncé à son abonnement avant l'expiration de l'année, est considéré réabonné pour l'année suivante.

Nous prions instamment les retardataires de se mettre en règle.

Nous prions surtout nos fervents amis de nous recruter des abonnements nouveaux qui nous aideront à combler le déficit creusé par les négligents.

L'ACTION FRANCAISE

369, rue Saint-Denis

MONTREAL.

# GRANDE NOUVEAUTÉ



## Calendrier de DOLLARD pour 1924

35 sous (franco .40)

La douzaine \$3.50, port en plus.  
Reproduction photographique  
sur papier bromure d'après un  
dessin de Berthe LeMoine.

Le portrait de Dollard est mon-  
té sur un carton fort, format 7 x 11  
et encadré d'un riche papier cuir.

Douze mots-d'ordre - un pour  
chaque mois - sont imprimés au  
bas du calendrier.

## BLOCS DE CALENDRIER

Douze feuilles avec légendes patriotiques. (Le même bloc  
qui sert au Calendrier de Dollard)

Impression en une couleur - Format 3 x 5½, brochés au  
sommet - Les jours maigre sont indiqués par des  
poissons et les fêtes sont encadrées.

Mille blocs.....\$12.00  
Cent " ..... 1.50  
La douzaine......25  
(Livraison le 1er décembre)

## L'ACTION FRANÇAISE

369, rue St-Denis

MONTREAL



s'en laisse pas imposer, dès qu'on veut défendre les droits de la vérité par de mauvaises raisons. Il est facile de poser en principe que Voltaire et Jean-Jacques, par exemple, furent de pauvres artistes parce qu'ils étaient des "mécéants." Mais à qui fera-t-on croire que leurs talents respectifs n'eurent pour admirateurs que des sots en quête de scandale ?

Eh! bonnes gens, n'allez pas vous effaroucher pour si peu: le mal n'est pas dépourvu de beautés qui attirent parfois les âmes les plus dévotes. La question n'est pas de savoir si le *beau*, comme l'a dit Platon, est la splendeur du *vrai*; l'erreur prend si souvent l'aspect de la vérité, l'Ange des ténèbres, pour parler le langage chrétien, revêt si souvent l'éclat de l'Ange de lumière, qu'il serait superflu d'épiloguer sur ces définitions d'ordre transcendantal.

En toute bonne foi, résignons-nous à subir les tentations qui contrarient si fort notre amour-propre: convenons humblement que les ouvrages les plus pervers peuvent être ornés de grâces dangereuses, et que le cœur vraiment sage doit se tenir sur ses gardes, au lieu de s'obstiner en des négations factices dont il sentira vite la faiblesse.

Henri Massis n'a pas donné dans ce pieux travers, et il a tâché de se rendre compte des divers aspects d'une littérature dont le succès a d'autres causes que l'irrégion ou le scepticisme de ses auteurs. Il sait, lui, que les "fleurs du mal" répandent des parfums capiteux qui ne laissent pas d'enivrer les cerveaux les plus robustes; mais il se propose d'immuniser ses lecteurs contre cette atmosphère déprimante; tout son livre est une protestation contre cet état morbide de la philosophie moderne: le rêve du *subjectivisme*, importé d'Allemagne.

Il y a, en effet, toute une catégorie d'artistes et d'écrivains qui s'inspirent de ces théories philosophiques et prétendent ne relever que d'eux-mêmes. Un paysage, d'après eux, est un "état d'âme" sans plus; leurs sensations ne correspondent à rien d'objectif; les modèles extérieurs ne sont qu'un prétexte à l'analyse du *moi*, avec ses vibrations les plus intimes, les plus personnelles. Quand on s'engage sur cette voie, elle peut conduire très loin: on l'a bien vu avec les élucubrations des *cubistes* en peinture, et des *nihilistes*, des *dadaïstes* en littérature.

Ce n'est pas ainsi que l'entendaient les Anciens, lesquels demeurent nos maîtres, quoi qu'on puisse en dire. S'ils ont fait une large part à la fantaisie, ils ne se sont arrogé d'autres droits que de disposer à leur gré les divers éléments que leur fournissait l'observation scrupuleuse du monde physique ou moral; leur mythologie elle-même demeure très humaine, très vivante, et les dieux de l'Olympe, personnages pourtant si malléables, n'ont jamais été maltraités jusqu'à devenir des caricatures; ils ont même conservé, au degré près, les attitudes et les gestes consacrés par une longue tradition.

Au rebours de ces règles classiques du bon sens, que font les écrivains dont s'occupe Henri Massis? Ils brodent sur les réalités fournies par la conscience moderne et leur font subir de tels travestissements qu'elles deviennent méconnaissables. Le christianisme, qu'ils ne peuvent totalement répudier et dont ils font, par profession, la matière presque exclusive de leur œuvre, a créé une mentalité, des traditions qui s'imposent à tout artiste de bonne foi; mais les penseurs nouveaux venus tiennent pour intolérable cette pénible tutelle du passé, chargée du poids de vingt siècles, et ils vont secouer ce joug pour créer une religion plus conforme au dilettantisme de leur inspiration.



Passe encore s'ils étaient restés de simples païens, à l'image de leurs émules contemporains qui se disent affranchis des dogmes de notre foi religieuse. Un Pierre Louÿs, dans son *Aphrodite* tentera de reconstituer toute la beauté plastique de la vieille idole et les splendeurs du culte voué à la chair; mais, sauf dans la *Préface* du roman, où l'auteur déplore que le Crucifié, avec ses cohortes 'vêtues de noir', ait supplanté les brillantes divinités du paganisme, il ne s'occupera plus de la religion austère dont il méconnaît les beautés; il se tiendra exclusivement dans son rôle qui est de justifier par de larges et voluptueux tableaux, les pires orgies de la Grèce décadente. Ce n'est pas qu'un pareil livre ne contribue à notre manière d'envisager l'âme humaine, régénérée depuis le Calvaire; mais, du moins, l'œuvre ne blesse qu'indirectement notre sens moral. Et encore est-il juste de remarquer que Louÿs s'est documenté soigneusement sur toute cette civilisation disparue, pour ne pas commettre d'hérésie mythologique.

Des écrivains comme Ernest Renan et Anatole France en prennent autrement à leur aise avec notre civilisation chrétienne. Tout d'abord, ils en accepteront quelques données, très insuffisantes, et les jetteront pêle-mêle dans les créations de leur cerveau. Qui ne voit que les couleurs trop crues de ce *naturalisme* sont criardes parmi les tons discrets des sujets divins? Il y a là, au simple point de vue esthétique, un manque d'équilibre et d'harmonie. Vouloir présenter comme œuvre d'art un Christ mutilé de ses attributs essentiels et revêtu d'une humanité trop proche de la nôtre est une entreprise contre quoi se dressent toutes nos habitudes antérieures; l'effet voulu par l'écrivain sera compromis par le pénible étonnement que ressentira le lecteur, dès les premières pages.

Mais voici qui est plus grave : ces auteurs n'invoquent pas seulement les droits de leur art, comme le ferait un poète ou un romancier ; ils nous imposent leurs concepts au nom de l'histoire ou de la psychologie. Renan, en particulier, rejette toutes les lois qui avaient présidé avant lui aux études historiques, et, entouré d'un appareil scientifique étranger à la multitude, il compose des tableaux qu'il dit consciencieux ; il se porte garant de leur parfaite conformité avec les faits ou les personnages. Et, si vous allez lui objecter qu'il va à l'encontre du sens-commun, il vous répondra d'outre-tombe que les savants, ses prédécesseurs, n'ont pas su interpréter les événements ; la *philologie* va réformer toutes nos méthodes d'enquête sur les époques disparues. A l'aide de procédés dont nous n'avons pas le contrôle, il proclame sa propre infailibilité. Il n'est pas difficile de retrouver, dans cette orgueilleuse suffisance, le "sens propre" de Luther, de Calvin et de tous les hérésiarques, avec cette aggravation que l'hérésie tourne ici à l'impiété la plus formelle.

C'est qu'aussi bien ces tendances datent de loin, en ce qui concerne la littérature française, et peut-être Henri Massis eut-il bien fait d'en dire un mot. Faguet a fait ressortir en traits lumineux, dans l'Avant-Propos de ses études sur le XVI<sup>e</sup> siècle, la dissociation qui s'est produite, depuis la Renaissance, entre nos croyances et notre art. Laissant aux théologiens le soin de discuter sur le dogme ou la morale, nos écrivains, nos poètes surtout, n'eurent d'autre souci que de retrouver la beauté antique, sans l'éclairer de la lumière chrétienne. Tandis qu'à l'étranger, Dante, Milton, Klopstock posaient les fondements de l'épopée moderne, pénétrée de croyances bibliques, nos Humanistes demeurèrent presque totalement païens. Notre grand siècle littéraire, il est vrai, n'est pas



resté étranger aux problèmes théologiques, et le théâtre de Racine et de Corneille s'en est profondément ressenti; mais les cadres où se meuvent les personnages n'en sont pas moins, dans leur ensemble, empruntés à l'antiquité. Quant au Romantisme, s'il a traité des sujets dont le titre est souvent inspiré par la Bible ou l'Évangile, cette œuvre poétique n'est religieuse qu'à la surface et déroute tout esprit tant soit peu initié à nos mystères.

C'est précisément de cette religiosité romantique, de ces croyances vaporeuses, inconsistantes, que dérivent, d'après Henri Massis, les trois auteurs qui ont continué sous une autre forme le rêve et les illusions de Chateaubriand, de Lamartine et de Victor Hugo. C'est toujours le même lyrisme exalté, le *moi* échappant à toute discipline.

On voit ainsi que le bouillonnement d'idées qui se manifesta au XVI<sup>e</sup> siècle, et où se confondaient d'abord les questions religieuses et littéraires, a donné lieu à deux courants distincts, croyances surnaturelles d'une part, culture humaine de l'autre, en attendant le jour où les cloisons étanches de ce dualisme seraient démolies pour remettre en question, dans le domaine des lettres, les éternels problèmes de l'au-delà; les deux courants se sont rencontrés une seconde fois et se heurtent en un inextricable chaos.

\* \* \*

Henri Massis, on vient de le voir, n'analyse que partiellement les causes lointaines de ces conflits et de ce désordre; mais il s'entend comme pas un à nous en montrer les diverses manifestations, chez les trois écrivains étroitement apparentés entre eux. Nous avons déjà entrevu le subjectivisme de Renan: Massis en étudie l'évolution, depuis les années que ce Celte rêveur passa au séminaire jusqu'au

moment de sa plus grande renommée; il insiste sur l'influence qu'une âme féminine exerça sur cette nature déjà si peu virile.

Car Renan est tributaire d'une femme, non pas à la manière des grands hérésiarques comme Luther ou Henri VIII, mais parce qu'il a trouvé dans sa propre famille l'inspiratrice de sa piété sentimentale; sa sœur Henriette l'a poussé vers la débauche intellectuelle, vers les ivresses cérébrale, sorte de voluptés immatérielles où il se complaisait dès son entrée dans la cléricature.

Cette fille intrépide dans ses égarements, accompagna son frère en Syrie, après l'avoir soutenu matériellement de ses économies laborieusement amassées, et mourut à la tâche, non sans avoir gémi sur l'égoïsme progressif de celui qui avait été son seul amour ici-bas. On trouve des pages poignantes dans les lettres de cette ma heureuse, victime d'un dévouement mal placé. Au sujet de son Ernest, exalté par l'orgueil et bassement ingrat, elle écrivait à Berthelot, le 30 novembre 1860: "Ses ambitions le préoccupent plus que ses affections, et ses nouvelles affections plus que les anciennes... Je vous assure, Monsieur, que je n'exagère pas en disant que, pendant nos deux séjours à Beyrouth, il a donné plus de temps au général et au pacha qu'à la vieille amie qui a tout abandonné pour le suivre sur ces rives lointaines. Littéralement, depuis que nous sommes en Syrie, je ne le vois presque plus; et quand je le vois, il est si absorbé par les travaux de sa mission, si préoccupé de ce qu'elle lui a donné et de ce qu'elle lui promet, que je ne sais s'il s'aperçoit beaucoup de ma présence."

On voit suffisamment, par ces quelques lignes, comment l'auteur de la *Vie de Jésus* entendait la charité: l'humaniste, concentré en lui-même, était devenu *inhumain*. Ces mots



servent de titre à la seconde étude d'Henri Massis, sur Anatole France.

Celui-là est un *dissolvant* de premier ordre, à l'égal de ces liquides corrosifs qui laissent échapper, au laboratoire, certaines vapeurs irradiées des couleurs du prisme. Renan n'avait fait qu'amoindrir les proportions sublimes de son héros principal; France ne laisse rien subsister de ce qui est divin et même humain; dans ses sujets, il détruit, il subtilise tout ce qu'il touche: raison, sentiment, rien ne résiste à cette chimie intellectuelle. Ou plutôt, on découvre vite un résidu de ces opérations toutes négatives: la sensation, l'instinct, l'homme réduit aux fonctions animales. C'est le cas des personnages du *Lys Rouge*, dont Jules Lemaître a donné une pénétrante analyse dans la sixième série de ses *Contemporains*. Mais, selon la remarque du grand critique, le sensualisme lui-même, abandonné à ses propres forces, finit par engendrer la mort: il n'est question que d'amour dans le *Lys Rouge*, mais d'un amour "sauvage et libre", avide de meurtre et de sang. Ainsi, le scepticisme d'Anatole France confirme au *nihilisme*; jamais fleurs plus délicates ne recouvrirent mieux les horreurs de la chair en voie de putréfaction.

Cet écrivain rappelle Voltaire, le ver rongeur de nos idées classiques; n'était la question des dates, Henri Massis pouvait le mettre en tête de son livre où il avait logiquement sa place; on aurait vu en lui le démolisseur par excellence des dernières certitudes philosophiques ou religieuses qui avaient survécu au Romantisme. Parvenus dans ce désert recouvert de débris, les penseurs devaient sentir le besoin de reconstruire.

Bien que l'histoire se prête mal à notre besoin de symétrie, nous trouvons là une succession d'hommes et de faits qui ne manque pas d'analogie avec les grandes lignes

du XVIIIe siècle. Si Anatole France est une sorte de Voltaire, un Voltaire au petit pied, Renan serait à sa manière un Jean-Jacques Rousseau pénétré d'une religiosité malade; enfin, au déclin du siècle finissant et à l'aurore du siècle nouveau apparaît Maurice Barrès, travaillé d'abord du même mal mais en voie de guérison, tel un autre Chateaubriand.

Il peut sembler fâcheux aux admirateurs de Barrès qu'il soit mis en si mauvaise compagnie et qu'il complète cette trinité malfaisante. Mais n'a-t-il pas été à l'école de Renan, et n'est-ce pas là qu'il a puisé ce vague sens du *divin* qui l'a conduit au seuil de nos croyances? Ce n'est pas notre faute à nous si tous ces hommes ont bu à la même coupe empoisonnée. Henri Massis voit dans Barrès première manière un fervent disciple du subjectivisme renanien, en quoi il n'a pas tort. Mais Barrès appartient déjà à la génération plus robuste de ces écrivains qui cherchent une base aux spéculations de leur esprit; il leur a paru que l'opération préalable de toute saine philosophie est un autre acte de foi en la valeur des facultés humaines; l'intelligence ne peut se contrôler elle-même si elle doute de ses raisonnements. En particulier, pour ce qui concerne les vérités religieuses, on ne saurait s'éterniser dans l'analyse de ces "appétences intimes" chères aux *immanentistes*, sans faire de soi le centre du monde et sans compromettre l'objectivité des connaissances indispensables à la vie.

Quoi qu'en disent les Cartésiens, si la raison est impuissante à découvrir les réalités extérieures à l'individu pensant, sera-t-elle plus sûre de saisir les purs phénomènes de conscience? Le doute appelle le doute, comme "l'abîme appelle l'abîme", et il est urgent, selon l'avis d'Henri Massis, de restaurer la métaphysique thomiste, seule sau-



vegarde de toute certitude. Ce sera le retour à la santé intellectuelle, la fin du cauchemar subjectiviste.

\* \* \*

Il n'y a pas que cela dans le livre d'Henri Massis. Ses *Jugements annexes* donnent des aperçus généraux sur la théorie de "l'Art pour l'Art" qui sépare bien à tort le fond de la forme, comme si le corps pouvait se suffire sans l'âme. L'ouvrage se termine par de solides observations sur Pascal, l'homme du jour. Et assurément Pascal vaut mieux que Descartes; on a même dit que le premier avait vaincu le second par sa logique irrésistible. Mais il n'en demeure pas moins vrai que l'auteur des *Pensées* est un puissant ennemi de la raison, et qu'une religion fondée sur la radicale impuissance de cette faculté est encore une religion subjective qui s'appuie seulement sur nos instincts supérieurs. Tout homme qui ferme les yeux à la lumière du dehors ne trouvera jamais au-dedans de lui-même qu'un fantôme de soleil.

Ajoutons qu'au point de vue moral, voire mystique, les élans désespérés d'un Pascal vers Dieu, parmi d'effroyables mortifications, produisent sur un croyant paisible une impression peu conforme au véritable esprit du christianisme: loin d'être édifié par ces angoisses, une âme étrangère aux terreurs jansénistes s'étonnera de ces tortures physiques et morales, de ces attitudes tourmentées, de ces colloques avec un Christ dont les bras ne sont pas largement ouverts sur l'humanité, mais se crispent et se referment pour accueillir quelques élus.

Les moines, les cénobites les plus austères n'ont pas connu ces convulsions; le Christ authentique lui-même, sur sa Croix, n'a pas la physionomie contractée du Christ de Pascal. Tout compte fait, ce philosophe étrange semble

avoir puisé à Port-Royal une piété peu conforme à sa vraie vocation; ses orages intérieurs proviennent d'une vie mystique à laquelle il n'était pas destiné; il a souffert le martyre de ceux qui se fourvoient dans les cloîtres sans avoir entendu l'appel d'en-haut. Les erreurs de cette existence manquée sont imputables au Jansénisme. Henri Massis ne l'a pas dit, mais tous les bons théologiens sont en droit de le penser.

Ainsi réduites à leurs justes proportions, les idoles modernes perdent singulièrement de leur prestige; à ce point de vue, la critique d'idées peut rendre les plus signalés services. Il y aura longtemps encore, sans doute, des cerveaux sur lesquels un Pascal, un Barrès ou même un Renan exerceront une influence profonde, en excitant leur curiosité et en les obligeant à sortir de leur léthargie religieuse. Le problème sera posé, c'est déjà beaucoup; mais, pour le résoudre, il faut des données autrement solides que celles de l'*Immanence*.

Voilà pourquoi les auteurs étudiés par Massis sont loin d'être des chefs, au vrai sens du mot: entraîneurs des arrière-gardes, ils ne doivent pas nous conduire, nous qui possédons un formulaire lucide de notre foi et qui ne pouvons nous en tenir à de nuageuses théories. Trop de catholiques sont tentés de se mettre entièrement à la remorque de ces prétendus apôtres des temps modernes. Acceptons leurs services, le cas échéant, mais sous les réserves qu'on vient de dire.

Il faut du courage pour parler ainsi; c'est par quoi le livre de Massis, bourré de faits et d'idées, se recommande à l'élite qui aime la lutte et à tous ceux que tourmente le noble souci de défendre la cause de la vérité.

Abbé F. CHARBONNIER.

*Docteur ès-lettres de l'Université de Paris.*



## RELATIONS DES VOYAGEURS FRANCAIS EN NOUVELLE-FRANCE

PAR SÉRAPHIN MARION, DOCTEUR ÈS-LETTRES.

---

Il y eut trois ans tout dernièrement, en août 1920 pour être précis, un monsieur que je n'ai pas le courage d'appeler "quelconque", mais qui approchait déjà rapidement en tout cas, de l'âge appelé "poivre et sel", se tenait avec quelque mélancolie sur le pont supérieur d'un transatlantique en train de se détacher des quais de Southampton pour se diriger vers Québec et Montréal. La mélancolie empreinte sur les traits de notre homme provenait de deux causes: isolement à bord, où il venait de monter au retour d'un court passage à Londres, et constatation que sa cabine de voyage était mal située et promettait une peu agréable traversée. On voit qu'il y avait de quoi rendre songeur; mais le ciel veille au bien des siens et il n'est pas vrai que "sa bonté s'arrête à la littérature" ainsi qu'un fantaisiste l'a prétendu méchamment. Le voyageur à la triste figure n'avait pas fait trois tours de pont qu'il s'arrêtait, médusé et ravi, en face d'un autre passager venant en sens inverse: "Marion!" cria l'un. "Bilodeau!" s'exclama l'autre. C'étaient deux Outaouais qui se retrouvaient, pour ne plus se quitter de tout le voyage, grâce à l'amicale obligeance du plus jeune des deux (hélas!), qui mit la moitié de sa cabine à la disposition du revenant de Rome et autres parlements. Et voilà comment j'ai retrouvé Séraphin Marion, que ses fréquents succès d'étudiant à l'Université d'Ottawa avaient déjà fait connaître au journaliste occupé

que j'étais, surtout jusqu'à cette date, où l'appel profond de Rome m'avait imposé d'assez pénibles séparations.

Et j'avais là sous la main Marion tout palpitant encore de ses études parisiennes et de ses succès en Sorbonne! Il rentrait au pays avec la satisfaction du devoir accompli et la légitime fierté des parchemins obtenus de haute lutte. Il ne devait pas s'arrêter en si bon chemin, ainsi qu'en témoigne le titre qui sert d'enseigne à ces notes et aux modestes aperçus que nous en voudrions donner. Après deux années, en effet, d'enseignement de notre langue au collège militaire de Kingston, on sait que Marion voulut conquérir d'autres lauriers et qu'il soumit à l'Université de France une thèse écrite portant ce titre de "Relations des voyageurs français de la Nouvelle-France au XVIIe siècle." C'est ce travail, glorieusement couronné par la docte Sorbonne, qu'ont imprimé les "Presses universitaires de France", et dont nous voudrions dire un mot à l'indulgent lecteur.

\* \* \*

L'avant-propos nous donnera tout d'abord, en quelques traits précis, la pensée maîtresse de l'auteur. "En présentant au public, dit-il, la série d'études que contient cet ouvrage, l'auteur n'ose se flatter que d'une modeste ambition. Il s'est tracé le dessein de faire connaître, estimer et aimer à l'ancienne France la beauté de la Nouvelle-France, sa première colonie d'outre-mer. Il a voulu, sans nulle prétention, apporter aux thèses plus amples et plus copieusement documentées, une contribution de moindre envergure, mais d'intention également louable."

Il s'agissait donc de nous faire mieux connaître par la France, sans ignorer toutefois que d'autres travaux estimables, et même d'une plus large envergure, existent déjà



sur le même sujet: avec empreint d'autant de modestie que de connaissance exacte de la situation. Du reste, le premier coup d'œil du lecteur un peu averti lui révèle qu'il s'agit ici d'une thèse à l'objet exclusif, et non pas d'un traité englobant tous les aspects, même accidentels, se pouvant rattacher à son sujet. Autrement dit, M. Marion n'a pas fait, ou refait, l'histoire du Canada, mais simplement et strictement un résumé, une récapitulation fidèle et sobre des diverses relations de voyageurs français en Nouvelle-France, ce qui n'exclut pas plus, on le pense bien, Joliette que d'Iberville, la Salle que Champlain. Et cette détermination fermement pratiquée, cette course solitaire et quelque peu rigide sévèrement suivie, font que le lecteur éprouve d'abord une certaine déception, une impression d'être maintenu à distance d'événements qui l'intéresseraient pourtant, auxquels il était accoutumé d'être mêlé, de gens qu'il aurait eu plaisir à rencontrer une fois de plus. Répétons-le pour plus de clarté, M. Marion suit ses explorateurs et ses apôtres dans leurs courses et ne se préoccupe pas de ce qui se pouvait passer en dehors de leurs itinéraires. Ainsi, lorsqu'il nous emmène à la suite de Marquette à la découverte du Père des fleuves, il oublie ce qui pouvait arriver à Québec au même moment, comme il fera, du reste, en suivant d'Iberville à la conquête des ports anglais de la baie d'Hudson. C'est donc moins une page, ou une époque d'histoire du Canada, qu'il nous présente là, qu'une carte blanche, sauf les contours, sur laquelle le crayon du Destin aurait suivi à la trace nos héroïques fondateurs, découvreurs et missionnaires et nos infatigables coureurs des bois. Nous irons même plus loin pour exprimer le regret qu'une carte reconstituée à même les documents de l'époque n'accompagne pas ces "Relations", afin de les rendre plus sensibles à l'esprit et pour ainsi dire plus visibles.

Hâtons-nous de dire cependant que le talent du compilateur-historien supplée autant qu'il était possible à cette lacune, peut-être inévitable. La manière de M. Marion, son style d'écrivain se rapproche en effet plutôt du chartiste sobre et net que de celui du chroniqueur fleuri et lyrique et peut-être cette précision un peu austère trouverait-elle avantage à se détendre un peu à l'occasion.

\* \* \*

Relations de grands voyageurs, mais notre histoire en est pleine, et nous dirions, resplendissante! Un coup d'œil à la table des matières révèle l'impossibilité de leur rendre justice en nos lignes trop brèves; que l'on regarde seulement les noms; voici Jacques Cartier, avec les "Récits" de ses premières traversées, François de la Roque, et Samuel de Champlain, aux interminables et toujours fructueuses randonnées; M. Marion s'est vu obligé de laisser de côté tant de "substantifique moëlle", pour courir à d'autres aventures avec Marc Lescarbot, le Père Biard et ses collègues Jamet, Le Caron, Le Clercq, le Frère Sagard, et déjà il tombe aux mains du P. LeJeune qui dix ans durant rédigea les premières et si substantielles *Relations des Jésuites*, qui firent tant pour faire connaître en Europe le jeune pays qui voulait tant grandir.

L'hommage que rend cependant M. Marion au fondateur de la colonie s'aligne en belle place à la suite de plusieurs autres signés de noms prestigieux. "Doté d'une riche nature, d'un jugement sûr et calme, d'un esprit prompt et délié, d'un caractère éminent bien équilibré, Champlain a su comprendre les hommes et les événements. Il semble n'avoir rien laissé au hasard... Navigateur de génie, aussi hardi qu'expérimenté, il a traversé 26 fois l'océan sur des coquilles de noix, sans être victime d'aucun



naufnage. Explorateur curieux, infatigable, passionné, il a su déterminer le sieur de Monts à accorder ses préférences à l'établissement sur le Saint-Laurent moyen, plutôt qu'au bassin de Port-Royal et à la presque acadienne. Son coup d'œil juste a discerné les trois sites principaux: Québec, les Trois-Rivières, Montréal. S'il a fini ses excursions en 1616, ce n'est pas qu'il ait senti faiblir son zèle des découvertes; mais il a estimé suffisant le si vaste territoire qu'il a exploré, et nécessaire de le mettre au plus tôt en valeur. De fait, il a circonscrit dans ses courses les étendues habitables des provinces actuelles du Québec et de l'Ontario: il en a dessiné la carte. Colonisateur patient et prévoyant, il se penche sans cesse sur les ressources naturelles du sol... On demeure stupéfait de l'activité et des ressources de cet esprit ingénieux, obligé d'écrire et de passer la mer à tout propos, de plaider devant le Conseil le maintien du monopole, de créer des compagnies et de diriger interprètes, colons, ouvriers et serviteurs."

"Avant de mourir, il eut la joie d'entrevoir la prospérité prochaine de la colonie, grâce à l'afflux des excellentes familles normandes et au dévouement des missionnaires."

\* \* \*

Ces consolations de Champlain lui vinrent en grande partie par l'influence des *Relations* des Jésuites, fort lues et hautement appréciées en France. "Le thème des *Relations*, dit M. Marion corroborant ici le livre considérable de M. Émile Salone, traité de main de maître habile et expérimenté, expose sans art et sans recherche les données les plus imprévues: géographie et topographie, climat et saisons, incidents de voyage, coutumes et mœurs des indigènes. Le chroniqueur attache le lecteur à sa personne car il a passé, dès le début, un douloureux hiver avec un groupe

d'Indiens, en des circonstances éminemment pathétiques et quasi tragiques. Lui-même il a fait l'essai des premières cultures avec un merveilleux succès... Ses lecteurs lui écrivent en foule pour s'éclairer sur les ressources des belles rives du Saint-Laurent. Le chroniqueur a une réponse à tous et à chacun: nulle objection qui ne soit clairement résolue. Dès lors le résultat vient couronner ses efforts et ses espoirs. A partir de 1634, les colons, ou les familles de colons, affluent de Paris, du Perche ou de la Beauce, de la Normandie, de l'Anjou, du Poitou: petite noblesse, roturiers, artisans, ouvriers et paysans. Bien plus, les *Relations* étalent aux yeux des grands les œuvres nécessaires... Le Père LeJeune a su toucher le cœur de la duchesse d'Aiguillon et de Mme de Bullion, de Mme de la Peltrie, de M. de Puiseaux et de Noël Brulart de Sillery, de M. de la Dauversière etc. Ces bienfaiteurs et bienfaitrices ouvrent largement leurs bourses et payent même de leur personne en passant dans la colonie: ainsi se fondent les *petites écoles* le couvent des Ursulines, l'Hôtel-Dieu, la réduction de Sillery... Ce sont aussi les *Relations* qui ont été les inspiratrices de la Société de Notre-Dame de Ville-Marie. Elles ont stimulé le recrutement du personnel dirigeant qui a créé le noyau de la métropole florissante de nos jours.

“Quelle œuvre surprenante! Il suffit d'un rapprochement élémentaire des dates pour la mettre en relief: en 1632 une seule famille occupe la capitale coloniale, en 1642 cinquante foyers au moins ont établi leurs feux à Québec, aux Trois-Rivières, à Ville-Marie!”

\* \* \*

Évidemment, cinquante foyers, c'est quelque chose, mais M. Salone lui-même admet que vingt ans après, la colonisation n'avait encore qu'à pas d'enfant en lisière, et



il en donne, du reste, de plausibles explications. Mais ce n'est pas ce qui occupe nos découvreurs et voyageurs, non plus que leur docte jeune chroniqueur. Nous ne cesserons jamais d'admirer avec quelle absolue fidélité M. Marion s'attache au sujet qu'il s'est tracé. Nul "ancien Canadien" ne l'intéresse s'il est stationnaire et n'écrit pas de relations de voyages ou tout au moins d'annales monastiques. Et nous passons sans transition de Bacqueville de la Potherie, dont "chacun se souvient de n'avoir jamais entendu parler", dirait Veillot, à Marie de l'Incarnation, dont l'âme haute et ferme embaumera toujours notre histoire comme un lys de France dressé sur un autel. Sous sa plume attentive, la vie canadienne se déroule comme en un miroir aux yeux du lecteur, et sans elle quantité de faits importants nous seraient restés inconnus. Mais la colonie aussi pouvait produire des annalistes féminines remarquables, et c'est avec une fierté plus grande encore que nous apprenons de M. Marion, (p. 126) qu'en 1662, "une adolescente de Québec, Marie Morin, âgée de treize ans et demi, fut la première Canadienne à se joindre à ce modeste groupe d'hospitalières françaises. Ayant persévéré dans son état et fait profession religieuse, elle fut chargée "par ordre", dit-elle, de rédiger les *Annales de l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph*. Elle commença ce travail le 29 juin 1677, à l'âge de 48 ans. Son manuscrit a dormi dans les voûtes du monastère jusqu'en 1921."

Ce chapitre consacré aux grandes Canadiennes de la vie monastique se ferment sur cette réflexion de M. Marion: "La littérature canadienne-française se glorifie donc de compter, au nombre de ses pionniers, d'humbles femmes qui, par leurs écrits comme par leurs actes, ont préparé pour la colonie primitive un avenir égal au plus ambitieux des rêves."

Viennent ensuite de rapides mentions des œuvres laissées par les Sulpiciens Trouvé, de Gallinée, Dollier de Casson, qui fut chargé de suivre M. de la Salle dans ses découvertes, ce qui ne l'empêcha pas de composer une *Histoire de Montréal*, livrée à l'imprimerie en 1859 seulement, et dans laquelle on trouve énumérés plusieurs des événements les plus importants. Par exemple, il y est noté qu'en 1651-54 M. de Lauzon succède à M. d'Ailleboust comme gouverneur. Les Iroquois redoublent d'audace: Lambert Closse, avec 24 Français, tient en échec et défait 200 ennemis. Marguerite Bourgeoys arrive avec ses compagnes d'enseignement. Puis une accalmie se produit et la paix est signée, bientôt rompue par une agression nouvelle de l'Iroquois. Il faudra que Dollard et ses compagnons les déconcertent par une apothéose de bravoure. Puis M. de Tracy part en guerre et M. Dollier le suit comme aumônier, ce qui ajoute à l'intérêt de sa relation. Et nous voici rendus aux voyages de Pierre Radisson à la baie d'Hudson, de la Salle au Mississipi, du Père Albanel au lac Saint-Jean, ou Pikouagami, dont il est dit: "Ce lieu est beau, les terres paraissent bonnes et il y a de belles prairies. C'était autrefois l'endroit où les nations, situées entre les deux mers, faisaient leur commerce; j'en ai vu plus de vingt assemblées."

Il existe aujourd'hui, au milieu d'une population de plus de 30,000 âmes établies en effet sur de "bonnes terres" et de "belles prairies", un canton Albanel qui perpétue le nom du grand apôtre de la foi catholique et du courage canadien; et il n'y a guère de changé dans la topographie locale que le nom de la rivière Ashwapmuchuan, dont le bon peuple du Lac-St-Jean moderne a fait plus commodément la "Saint-Machoine", appellation pieuse à laquelle il semble que du haut du ciel le bon Père des Pikouagamiens



a dû acquiescer avec un sourire indulgent et plein de réminiscences...

Suivrons-nous maintenant notre auteur jusqu'au Mississipi avec Nicolas de la Salle? L'espace, vraiment, commence à nous manquer et il faut bien aussi laisser quelque chose à découvrir au lecteur. Du reste, il n'est question que de coups de canon là-dedans, et l'assassinat du découvreur, courageux mais peu diplomate, attriste les pages dernières. Plus consolant est le récit des courses du chevalier d'Iberville, vrai Bayard canadien qui se repose des froids hudsoniens en relevant le tracé des bouches du Mississipi et s'en voit décoré de l'ordre si convoité de Saint-Louis. En tous ces récits, dans toutes ces relations flotte l'atmosphère héroïque de la Geste de Dieu par les Francs que ceux de notre sang ne se laisseront jamais d'accomplir. Sans en avoir l'air, et avec une simplicité qui s'élève parfois par grands coups d'aile jusqu'au ton inspiré de la grande histoire, M. Marion emmène et garde son lecteur attaché à la vie ambulante de nos grands ancêtres, et d'un bout à l'autre de son œuvre on sent comme un rythme émouvant de gloire et de fierté. "O notre histoire!" s'est écrié l'un de nos grands aèdes; il semble en effet que le souffle puissant qui s'en dégage se répande invinciblement dans toute œuvre consacrée à l'un quelconque de ses aspects, découverte ou fondation, humble défrichement ou exploration lointaine. C'est à cet "écrin de perles ignorées" que s'est attachée l'attention passionnée du jeune lauréat de la Sorbonne, et il est juste que nos encouragements affectueux ne lui fassent pas défaut dans la carrière, car la patrie canadienne, a maintenant le droit de compter, de sa part, sur un persévérant et fructueux labeur aux champs glorieux de son histoire.

Ernest BILODEAU.

IL FAUDRA BIEN QU'ILS MARCHENT...

Il faudra bien que nos députés se décident enfin à s'occuper de la défense de la langue française à Ottawa et de la situation des nôtres dans les services de l'État fédéral. Les protestations s'élèvent peu à peu. "Jamais un parti politique n'a eu autant de support de la province de Québec qu'au temps actuel? nous écrit M. J.-A. Laforest d'Orillia, Ont; mais jamais la province de Québec n'a eu si peu d'influence qu'au temps actuel." L'Association catholique des Voyageurs de commerce, toujours à l'avant, écrit à la Commission du Service civil une lettre dont nous extrayons le passage suivant:

"La population canadienne-française du Canada a droit à sa part de représentation dans toutes les branches du service civil. Elle compte dans ses rangs des hommes capables de remplir les plus hautes charges. La plupart même sont mieux qualifiés que tous les étrangers qui ont été nommés jusqu'ici, puisque, à leurs connaissances générales s'ajoute celle des deux langues officielles du pays, ce dont on ne semble pas tenir compte chez vous. Nous ne pouvons pas accepter que les questions d'examen que vous posez aux candidats s'inspirent uniquement du programme scolaire exclusivement anglais de la province d'Ontario, alors que celui de la province de Québec ne lui est nullement inférieur, outre qu'il est bilingue."

Après cela, nous répétons encore la même question: avons-nous quelques députés canadiens-français à Ottawa? Ne se trouvera-t-il point, parmi eux, quelques hommes de cœur pour s'acquitter de la tâche que personne n'est obligé de faire pour eux? L'insulte du *Bulletin des renseignements commerciaux* paraissant 5 et 6 semaines en retard sur la version anglaise continue. N'auront-ils pas le courage de la faire cesser?

A LIRE DANS LA "VIE NOUVELLE".

Dans la livraison d'octobre de la *Vie Nouvelle*, M. Antonio Perault a fait l'article de tête sur le *Culte des morts*. Ce sont des pages émouvantes qu'a hautement louées l'*Action catholique*. On pourra lire dans la livraison de novembre de la même revue, un article de l'abbé Groulx sur *Nos traditions du jour de l'an*. Les directeurs de l'*Action française* s'affirment ici avec leur volonté constante de garder à notre race sa vieille âme catholique et française.



## LECTURES POUR L'HOMME INTELLIGENT<sup>1</sup>

**La tragédie d'un peuple**, par Émile Lauvière. Nous venons de recevoir quelques autres exemplaires de cette grande histoire de l'Acadie. C'est un ouvrage indispensable pour les bibliothèques de collège et de couvent. On sait qu'il a été imprimé en France; on fera donc bien de se le procurer avant qu'il devienne introuvable.

**Les Énergies rédemptrices**, par Hermas Bastien. C'est le dernier ouvrage qui vient de s'ajouter à la *Bibliothèque de l'Action française*. En ce volume de 160 pages qui porte, comme dédicace, *A mes maîtres de l'heure en témoignage d'admiration et de gratitude*, l'on ne trouvera pas seulement un programme d'action sociale et intellectuelle, mais l'âme de notre jeunesse pensive, avec le souci des belles formes et des nobles idées.

**La Revue de l'Amérique latine**. Il y a longtemps que l'*Action française* prêche l'opportunité de relations plus suivies avec les peuples latins du Sud. Ceux qui voudront se renseigner, pourront lire la *Revue de l'Amérique latine* qui est en dépôt à l'*Action française*; tous les mouvements de pensée, tous les aspects de la vie latine d'Amérique y ont leur place. Il y a même là une propagande à surveiller: deux de nos nôtres ont déjà écrit dans la revue sur le Canada français assez convenablement la première fois; mais beaucoup moins bien dans la livraison de novembre. Ceux de nos écrivains qui ne professent pour leurs compatriotes qu'un sentiment assez voisin du mépris, pourraient peut-être s'abstenir de nous faire de la propagande à l'étranger.

**Le théâtre portorichien**. De l'article vengeur d'Henriette Charasson, paru dans les *Lettres* (août et septembre 1923) nous détachons encore quelques passages. Après cela, il y a lieu de s'étonner, pour le moins, de la réclame que l'on a osé faire, parmi nous, au théâtre portorichien:

"Quelle tristesse quand, feuilletant ses livres, nous pouvons apprécier l'étendue de leur influence, mesurer les ravages qu'ils ont causés, rattacher enfin à leur action morale cette mufflerie qui, chez d'authentiques jeunes Français, surprenait comme une tare inattendue."

"Snobisme, passion du succès et de l'argent, arrivisme se mêlent à une docilité inconsciente pour amener tant de jeunes à créer dans un sens aussi éloigné de toutes leurs traditions. Ce n'est point par le silence qu'il faut lutter contre ces exhalaisons délétères. Tous nous nous sommes tus trop longtemps, et le mal gagne de jour en jour. Regar-

<sup>1</sup> Nous avertissons une fois pour toutes nos lecteurs que les ouvrages recensés sous cette rubrique, sont en vente à l'*Action française*.

dons-le bien en face et montrons-le du doigt, montrons tout ce qui, dans ce théâtre, trahit l'apport étranger..."

"Germaine, Étienne, Marcel, Pascal, François, Daniel, Thérèse, Augustin, Michel, Fanny, images vulgaires et pénibles, puissiez-vous ainsi servir à dégoûter de la luxure et de la veulerie ceux qui vous approcheront — jusqu'à l'heure où le manque d'art de votre créateur, son bavardage, sa monotonie, sa grossière salacité, son amoralisme, son ignorance enfin de l'âme vraie de notre race lasseront un à un ses derniers lecteurs; alors le nom du "Racine juif" sera complètement oublié en France tandis que, dans les classes, les écoliers réciteront encore les vers purs et profonds, discrets et forts d'Andromaque, de Britannicus, de Bérénice, de Mithridate, d'Athalie."

LIBRE.

---

## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

---

### PEMBROKE

Pembroke ! Voici un nom qui désignera désormais dans notre histoire, l'un des nombreux calvaires où notre race aura souffert. Pembroke, ce sera aussi l'un des lieux où la vaillance canadienne-française se sera retrouvée elle-même pour secouer le joug des persécuteurs. Nous publions ailleurs, en partie documentaire, un exposé historique de ce nouvel épisode de la lutte scolaire ontarienne. Puisque les persécuteurs s'emploient, autant qu'ils peuvent, à dénaturer les faits, nous prions nos lecteurs de lire avec attention ces documents. Ils y verront comment des commissaires d'écoles séparées, tous Knights of Columbus, ont tenté d'étouffer par un coup de force, l'enseignement du français. Ils verront aussi comment la résistance s'est incarnée dans une petite institutrice héroïque, Mlle Jeanne Lajoie, et dans un brave ouvrier, M. Alfred Longpré, président du cercle Lorrain de Pembroke, dont la foi communicative a préparé ce réveil.

### A LA RESCOUSSE

Dès le mois de février dernier, l'*Action française* faisait écho, dans un mot d'ordre, à la retentissante enquête que venait de mener dans le *Devoir* M. Léo-Paul Desrosiers, sur la situation scolaire dans les régions de Pembroke et de Pontiac. L'*Action française* voulut de nouveau être l'une des premières à porter son appui aux courageux défenseurs de



l'école de chez nous. Le jour où s'ouvrit l'école libre de Pembroke, M. Edmond Cloutier d'Ottawa déposa, en notre nom, sur le pupitre de Mlle Jeanne Lajoie, une gerbe de roses accompagnée de la dépêche que voici : "L'Action française de Montréal qui a pour devise : *Jusqu'au bout*, ne peut qu'admirer profondément les Canadiens français de Pembroke qui ont résolu de défendre jusqu'aux sacrifices les plus coûteux, les droits de leur langue et leurs droits de pères de famille. L'Action française adresse particulièrement ses hommages à ceux qui incarnent la résistance". Ce jour-là M. Alfred Longpré nous fit le grand honneur de s'emparer de notre devise. "Jusqu'au bout !", s'écria-t-il, plein d'émotion. "Nous nous arrêterons quand nous aurons toutes nos libertés, pas avant !... Nos ancêtres ont trop souffert pour ne pas lutter, nous aussi, jusqu'au bout" !

### NOS GROUPES D'ACTION FRANÇAISE ET LES PERSÉCUTÉS

En même temps l'Action française fit appel à ses groupes. Quelle occasion plus belle d'affirmer pour la première fois notre solidarité. Tous ont répondu avec un entrain parfait, et, presque tous, à leur hommage aux persécutés de Pembroke, ont joint un chèque substantiel. "Sitôt dit, sitôt fait, à la Dollard !" nous écrit l'un de nos vaillants ligueurs. "Je recevais hier soir de votre vivante organisation une carte-lettre portant l'effigie de notre vaillant Dollard et cela voulait dire: En avant, les vieux !... J'ai fait aussitôt adopter par la société Saint-Jean-Baptiste de X..., une résolution de félicitations à l'adresse des braves de Pembroke. J'ai écrit personnellement en plus au président du cercle Lorrain, lui faisant parvenir, par l'entremise de l'Association d'Éducation, une contribution prise dans la caisse des cadeaux de Noël. Vive l'Action française ! Jusqu'au bout !"

Mais voici qui n'est pas moins encourageant. Le *Quartier latin*, organe de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal, nous arrive, ce 13 novembre, avec un premier-Montréal qui a pour titre *Jusqu'au bout !* et où l'on apprend que deux groupes d'élite de l'Université, le cercle *Colin* et le cercle d'Action française, ont décidé d'organiser une souscription générale, parmi les professeurs et les étudiants, "pour aider de manière plus effective ceux-là qui doivent tenir aux lignes d'avant". "Quel que soit le résultat tangible de ce geste", ajoute M. Viateur Farley, le jeune signataire de l'article du *Quartier latin*, il restera toujours que les étudiants de "Montréal" n'ont pas

assisté impassibles devant les efforts de résistance et les tourments de lutte qu'inspirait à leurs frères blessés la défense de nos droits français".

Voilà qui est tout à fait bien. C'est la première fois, croyons-nous, que la jeunesse universitaire participe avec un si magnifique ensemble, à un pareil mouvement. Qu'elle y persévère. Elle ne sait pas assez tout ce qu'elle pourrait pour la défense de la langue et de l'âme française. Avant de s'attacher à des rêves de bonne-entente plus ou moins réalisables, avant de multiplier ses contacts avec les jeunes anglo-protestantes, qu'elle songe tout d'abord à une fédération des jeunes forces françaises; qu'elle se mette en relations avec la jeunesse universitaire de Québec, d'Ottawa, avec le cercle des étudiants franco-américains de Boston. Elle se doit d'opérer cette fédération avant toute autre et elle sera étonnée elle-même des énergies rédemptrices qu'elle pourra susciter.

### L'ÉCOLE LIBRE DE WINDSOR

Les événements de Pembroke, pour émouvants qu'ils soient, ne doivent pas nous faire oublier qu'une autre école libre canadienne-française vient de se fonder en Ontario. Nous voulons parler de celle de Windsor où nos compatriotes, en butte aux mêmes persécuteurs, ont dû prendre la grave détermination de se mettre chez eux, pour faire enseigner un peu de français à leurs enfants. Cette école, qui a coûté beaucoup de sacrifices, a été bénite le 25 octobre dernier. L'un de nos directeurs a été empêché, au dernier moment, d'aller porter nos félicitations et la promesse de notre appui à nos compatriotes de Windsor. Ce n'est que partie remise. La nouvelle école porte le beau nom victorieux de "Jeanne d'Arc". Nous adressons nos hommages aux vaillants qui l'ont fondée et particulièrement à celui qui fut l'âme de cette entreprise, M. l'avocat Joseph de Grandpré.

### NOS PUBLICATIONS

1° *L'Almanach de la langue française* vient de paraître. Nos propagandistes ont bien répondu à notre appel; avant même que l'*Almanach* fût paru, près de la moitié de l'édition s'est trouvée vendue. Que l'on veuille bien nous continuer ce dévouement jusqu'à la vente du dernier exemplaire. L'*Almanach de la langue française* est le seul qui soit voué exclusivement aux choses nationales. Dans celui de 1924 l'on trouvera une mine de renseignements sur nos problèmes nationaux, des pages humoristiques, puis, en de courts articles, une vulgarisation de notre doctrine. C'est un manuel de patriotisme populaire. Qu'on veuille bien nous aider à le faire parvenir au peuple.



2° *Le Calendrier de l'Action française*. Il y a longtemps que nous désirions répandre un calendrier strictement français et patriotique. L'article sera mis en vente ces jours-ci. Le Calendrier de l'*Action française* porte à sa partie supérieure une belle tête de Dollard montée sur carton fort et encadrée d'un riche papier-cuir. Le calendrier indique spécialement les fêtes patriotiques, telles que celle de Dollard et celle de saint Jean-Baptiste. Chacune des douze feuilles du calendrier porte en plus un mot d'ordre bien choisi et différent pour chaque mois. Notre but, on le voit, est d'amener les fabricants de calendriers à tenir compte des exigences du public canadien-français; c'est aussi d'enfoncer dans les esprits quelques-uns des mots d'ordre dont l'âme nationale a besoin pour se ressaisir. Pour répandre davantage ces mots d'ordre, nous vendrons les blocs séparément au prix de 25 sous la douzaine. Mais que l'on achète, que l'on fasse acheter le Calendrier de l'*Action française* qui coûte une bagatelle, 40 sous franco.

3° *Énergies rédemptrices* — *Énergies rédemptrices* par Hermas Bastien, tel est le dernier volume dont vient de s'enrichir la *Bibliothèque de l'Action française*. Nous croyons ne rien exagérer en écrivant ici que bien peu d'œuvres de jeunes hommes, parmi celles qui ont vu le jour chez nous, ont égalé cette valeur. Le livre est écrit en une langue chaude et il est l'ouvrage d'une jeunesse pensive. Les jeunes gens de chez nous sentiront passer sur leur front un souffle chaud, en lisant ces premières lignes de la préface : "*C'est à toi, jeune homme, que je viens offrir ces pages. J'ignore ta situation, ta famille, ta fortune, ton nom. Et pourtant tu ne m'es pas inconnu. Je devine ton idéal et tes ambitions en discernant dans ton regard enthousiaste l'influence de nos maîtres de l'heure. Je sais que tu n'as pas encore vingt-cinq ans, que, tes études finies, tu te dis qu'elles commencent et, qu'observant la pusillanimité en face du devoir qu'on déserte, tu entends l'ordre des chefs : "Quand on claironne la retraite, Jeunesse, ce n'est pas pour toi !"*" Le volume d'Hermas Bastien offre à la jeunesse de notre race un programme d'action sociale et intellectuelle. Les *Énergies rédemptrices*, ce sont nos raisons de tenir; ce sont les forces venues de Dieu et de nos pères et qu'il faut maintenir parce que, par elles, nous serons sauvés. Nous recommandons à la jeunesse de chez nous et particulièrement aux collégiens, ce petit volume de 160 pages où vibrent les grands espoirs d'une génération.

4° *Publications diverses*. — *Notre légende dorée* que nous annonçons ici le mois dernier, obtient un beau succès. C'est un petit manuel bien propre à faire à nos enfants une âme catholique et française. Nos cartes mot-d'ordre atteindront bientôt leur dixième mille. L'un de

nos groupes d'action française en commandait à lui seul tout récemment un millier d'exemplaires. Nous publierons, en janvier, croyons-nous, *Perrine et Charlot*, joli roman d'aventures de Mlle Marie-Claire Davely. Ce roman pour enfants — et même pour grandes personnes — met en scène de petits héros de chez nous et nous offre l'une des vulgarisations les plus intéressantes que l'on ait tentées jusqu'ici de notre histoire canadienne.

### LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

A l'issue de la note qui parut ici sur les pancartes des maisons Walpole et Nadruco affichées dans les vitrines, nous avons adressé une lettre aux pharmaciens de Montréal, les priant de veiller au respect de notre langue. La note et la lettre ont provoqué une réponse de la maison Frank-W. Horner, de Montréal, qui nous envoie différents imprimés français, dont "le livre bleu de Horner pour les médecins", et elle ajoute que la compagnie Horner est "la première maison anglaise qui a adopté cette mesure (de se servir du français) non seulement pour les annonces, mais aussi pour les étiquettes et les boîtes". Nous voudrions pouvoir ajouter : "pour les bouteilles", car il nous paraît légitime que les Canadiens français demandent du français sur les bouteilles des produits pharmaceutiques, tout comme ailleurs. C'est une question d'utilité et de dignité. Mais hâtons-nous d'exprimer notre satisfaction pour ce qui est fait.

La même note a poussé un lecteur loyal à nous faire connaître qu'une maison de gros de produits pharmaceutiques, de la rue Saint-François-Xavier, propriété de M. Thomas Wait, fait imprimer sur sa marchandise des étiquettes exclusivement françaises et d'autres bilingues. De plus le nom de la maison est français : "Pharmacie centrale du Canada". M. Wait a, paraît-il, du sang français dans les veines, mais il ne mérite pas moins de vives sympathies et l'encouragement systématique qui va de droit à ceux qui pensent à nous.

### PROPAGANDE

Le dimanche 21 octobre notre directeur parlait à Mégantic sur "Les vieux foyers de chez nous". Il répondait à l'invitation du cercle Tardivel et le bonheur lui était réservé d'entendre M. l'abbé Victor Lanoue proclamer le cercle Tardivel un cercle d'*Action française*. Une fois de plus le témoignage nous était donné que les bons dévouements se lèvent un peu partout pour aider une propagande que l'on sent nécessaire. Le dimanche 4 novembre l'abbé Groulx présidait, au Monument



National de Montréal, l'une des grandes réunions de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste; il y rappelait la collaboration des dévouements féminins à toutes les époques de notre histoire. Le dimanche 11 novembre, devant le cercle littéraire de l'Université d'Ottawa, il parlait de la famille canadienne-française. Le 8 novembre au soir, sous les auspices de l'*Action française*, les Compagnons de la petite scène répétaient avec grand succès *Contre le flot* de Magali Michelet. M. Anatole Vanier félicita les artistes et profita de la circonstance pour envoyer un nouvel hommage aux persécutés de Pembroke.

Jacques BRASSIER.

---

## PARTIE DOCUMENTAIRE

### LA QUESTION SCOLAIRE ONTARIENNE

Voici deux pièces que nos lecteurs voudront lire attentivement. Quand les neutres et les traîtres de chez nous ne cessent de glorifier la "Bonne-entente", il est bon de savoir quelle résonance peuvent prendre de pareils discours, aux oreilles de nos frères qui, dans ce pays d'"entente cordiale", n'ont pas cessé de souffrir la persécution.

#### I

#### PRÉCIS DE LA DIFFICULTÉ SCOLAIRE DE PEMBROKE

- 1) La population totale de la ville de Pembroke (recensement de Pembroke de 1921) est de 7,875 dont 1,800 Canadiens français catholiques et 1,655 catholiques d'autres nationalités.
- 2) Les contribuables canadiens-français aux écoles séparées de Pembroke sont de nombre à peu près égal aux contribuables de langue anglaise.
- 3) Il y a deux écoles séparées dans la ville de Pembroke, l'école de la cathédrale et l'école Saint-Jean, construites l'an dernier.
- 4) L'école de la cathédrale est fréquentée par 187 élèves canadiens-français et 202 enfants d'autres nationalités, tandis que à l'école Saint-Jean il y a 175 Canadiens français contre 85 d'autres nationalités.
- 5) L'école de la cathédrale est confiée aux R.R. SS. Grises, communauté française alors que l'école Saint-Jean l'est aux R.R. SS. Saint-Joseph, communauté anglaise.

6) Malgré leur forte proportion française ces écoles sont classifiées comme écoles catholiques purement anglaises par le gouvernement.

7) Les écoles séparées de Pembroke étant anglaises au point de vue de la loi, les institutrices ayant les diplômes bilingues d'Ontario n'ont pas le droit d'y enseigner. Toutefois, pour les seuls petits Canadiens français qui ne connaissent pas l'anglais, l'on tolère une institutrice diplômée bilingue, mais dans le 1er cours seulement et dans le seul but de préparer ces enfants à prendre le cours en anglais exclusivement.

N. B. — A l'école de la cathédrale, on permet aux enfants canadiens-français des autres classes de venir à une heure déterminée du jour recevoir des leçons de français et de catéchisme dans cette classe de petits où il y a déjà 30 élèves environ.

8) Avant l'ouverture de l'école Saint-Jean l'an dernier, les Canadiens français ont demandé que le français fût enseigné dans la nouvelle école. Ils en eurent la promesse de la commission scolaire.

9) A l'ouverture des classes à Pâques, il se trouva que l'institutrice préposée à l'enseignement du français fut la révérende Sœur Saint-Joseph (Miss M. McCauley). Elle enseigna de Pâques à juin 1923.

10) On constata vite que la connaissance du français de cette institutrice était plus que rudimentaire et l'on en vint à la conclusion qu'elle ne pourrait enseigner convenablement cette langue. L'inspecteur lui-même admet l'insuffisance de son enseignement.

11) Les Canadiens français firent de nouvelles représentations à la commission scolaire et il fut décidé que les services d'une institutrice compétente pour l'enseignement du français seraient retenus pour septembre 1923. Des annonces furent publiées dans les journaux auxquelles cinq institutrices répondirent dont Mlle Lajoie. Les certificats de Mlle Lajoie ayant été jugés suffisants, elle fut régulièrement engagée. Sister Saint-Joseph qui était sur les rangs, resta quand même à l'école Saint-Jean.

12) Mlle Lajoie se présenta à l'école Saint-Jean à l'ouverture des cours en septembre. Elle s'aperçut aussitôt que sa présence n'était guère désirée. C'est alors que se passa entre elle et la principale, Rév. Sœur Béatrix, la conversation rapportée dans le *Droit* du 12 octobre.

13) Aux termes de son engagement, Mlle Lajoie devait donner l'enseignement français aux élèves canadiens-français des 7 autres classes qui devaient se présenter à sa classe à une heure déterminée. Après quelque temps, voyant qu'aucun de ces élèves ne se présentait, Mlle Lajoie en causa à la principale. C'est alors que celle-ci lui déclara



qu'«elle attendait des ordres». Ce régime aurait obligé Mlle Lajoie à donner l'enseignement français à 90 élèves chaque jour.

14) Les choses en étaient à ce point lorsque, à la suite d'une réunion de la commission scolaire tenue le 17 septembre, à laquelle assistait l'inspecteur Quarry, et d'une visite que celui-ci fit à l'école Saint-Jean dans la journée du 18, Mlle Lajoie reçut avis de son renvoi comme institutrice, le 5 octobre.

15) Cette nouvelle créa tout un émoi dans la population française, tout particulièrement dans celle de la paroisse Saint-Jean-Baptiste où est située l'école Saint-Jean. L'on fit immédiatement circuler une pétition que l'on présenta à la commission scolaire le 17 octobre. Elle était couverte par 113 signatures de contribuables de l'école Saint-Jean.

16) Le dimanche 21 octobre, la commission scolaire n'ayant pas répondu aux pétitionnaires, les Canadiens français de Pembroke se réunirent au nombre d'environ 250 et adoptèrent des résolutions qui furent présentées le même jour, à la commission scolaire, à Mgr Z. Lorrain et à M. l'abbé Sloan, curé.

17) Le jeudi, 25 octobre, la commission scolaire rencontra les pétitionnaires et refusa leur requête de réinstaller Mlle Lajoie dans ses fonctions.

18) Le dimanche, 28 octobre, nouvelle réunion, où les Canadiens français au nombre de plus de cinq cents, décident la fondation d'une école libre, si la commission scolaire persiste à refuser de maintenir Mlle Lajoie dans ses fonctions. Une souscription est ouverte séance tenante et un comité est formé pour s'occuper des préparatifs de l'école.

19) Une nouvelle réunion des Canadiens français de Pembroke eut lieu le 1er novembre. L'ouverture de l'école libre bilingue est fixée au 6 novembre.

20) Le système d'enseignement du français établi dans les écoles séparées de Pembroke et décrit dans les considérants précédents est absolument défavorable au français. Au point de vue pédagogique il est une erreur; les enfants n'apprennent pas le français, sont retardés dans l'étude de la langue anglaise elle-même et leur développement intellectuel en est gravement compromis. Au point de vue de l'éducation proprement dite, le système, confiant les enfants canadiens-français à des instituteurs de langue étrangère, dans des classes où les manuels, les cours, les leçons, l'atmosphère sont d'inspiration étrangère, n'est propre qu'à fausser l'esprit et la mentalité de nos compatriotes.

(*Le Droit*, 3 novembre 1923).

## II

DANS LA MELÉE POUR LE FRANÇAIS  
A ALEXANDRIA

La campagne qui a été organisée pour priver les Canadiens français de l'instruction à laquelle ils avaient droit à Alexandria est l'une des pages les plus tristes de l'histoire de cette localité. Nos compatriotes n'ont pas été habitués à être choyés par les autorités provinciales et il est évident qu'ils ne s'attendaient pas à recevoir d'eux plus qu'ils réclamaient; ils croyaient, cependant, pouvoir compter sur la sympathie de leurs coreligionnaires écossais. Cet espoir fut misérablement brisé. C'est sur la foi de témoignages encore inconnus, mais qui reçurent la pleine approbation de M. Costello, alors secrétaire de la commission scolaire, que l'on décida, à Toronto, de considérer l'anglais comme la langue prédominante d'Alexandria, en dépit de la supériorité numérique des nôtres, dans le public, et à l'école, et malgré l'intention manifestée par une majorité des contribuables et des commissaires de faire enseigner le français à l'école. Cette interprétation indiquait un souci extraordinaire de s'en tenir à la lettre de la loi et d'en négliger l'esprit vivifiant et qui seul est la marque des juges intègres. La clause 12 (3) avait pourtant le malheur de servir les Canadiens français et l'on ne trouvait d'autre moyen de contourner le texte que de lui donner une explication louche.

Si les nôtres employaient l'anglais dans les affaires, c'était pour mieux communiquer avec les citoyens anglais qui ne parlent pas et ne veulent pas apprendre le français et parce que la langue des tribunaux ontariens, où, à l'occasion, les livres, les comptes et la correspondance, doivent être produits, est l'anglais. Cette générosité, cette bonne volonté, cette politesse de leur part, a été défigurée, transformée, édulcorée à l'eau jaune, et loin de leur porter profit, elle a servi d'arme contre eux. Cet acte d'injustice envers nos compatriotes aurait pu susciter des représailles, car enfin si l'on veut l'harmonie et la concorde, il ne faut pas toujours que ce soient les Canadiens français qui aient la mauvaise part. D'autant plus que, dans la circonstance, le clergé écossais, qui aurait dû seconder les réclamations de leurs coreligionnaires, s'est montré l'adversaire déclaré de tout changement dans le programme scolaire.

En plein milieu de l'agitation scolaire d'Alexandria, agitation contenue cependant dans les bornes du respect de l'autorité ecclésiastique



et des pouvoirs civils, Mgr George Corbett, administrateur du diocèse, depuis la maladie de Mgr Macdonell, faisait lire du haut des chaires une circulaire où se trouvait la phrase suivante :

“Dans le cas présent l'autorité ecclésiastique a été non seulement ignorée, mais une assemblée a eu lieu en l'absence de Mgr du palais épiscopal. L'impolitesse de ce geste ne peut pas être trop sévèrement critiquée. De plus, le fait qu'une telle procédure soit tolérée au moment où votre évêque se meurt est excessivement pénible et montre un mépris complet du devoir en même temps qu'une ingratitude impardonnable”.

En plus l'administrateur du diocèse avait écrit à Toronto pour empêcher le gouvernement d'accorder aux Canadiens français l'objet de leurs demandes et le Dr Waugh, lui répondait en date du 2 octobre, que rien ne serait changé sans le consentement des autorités ecclésiastiques. Ceci se passait le 10 octobre 1920, alors que trois de nos compatriotes, MM. L.-A. Bouchard, Ar. Gauthier et J.-Ernest Leduc, avaient rencontré Mgr Macdonell, le 29 juin 1920, pour lui exposer le but de leurs démarches. Le regretté évêque d'Alexandria avait répondu: “Je n'ai pas d'objection, pourvu que les frais ne soient pas plu élevés”. L'autorité ecclésiastique n'avait donc pas été négligée, et si Mgr Macdonell connaissait la revendication des fidèles canadiens-français, pour que leur langue soit décemment enseignée à l'école, la question n'avait pas été soulevée “à l'insu des autorités religieuses”, même si Mgr Corbett n'en savait rien. On remarquera, en sus, que le problème était beaucoup plus vieux que la maladie du défunt évêque d'Alexandria, que nos compatriotes avaient toujours entretenu l'espérance de voir leurs droits respectés, et qu'ils désiraient obtenir au plus tôt la réalisation des promesses qu'on leur avait faites, au début de l'année scolaire.

La circulaire mettait nos compatriotes dans la posture d'un groupe de révoltés contre l'autorité ecclésiastique, alors que les sentiments les plus chrétiens avaient toujours animé leurs intentions et que, s'ils voulaient, et s'ils veulent encore, l'enseignement du français à leurs enfants, c'est pour leur conserver la mentalité catholique et française de leurs ancêtres et les immuniser contre les infiltrations protestantes qui trouvent si facilement leur véhicule naturel dans la langue anglaise. Mgr Corbett avait aussi fait un tort incalculable à notre cause en écrivant au département de l'instruction publique, à Toronto, pour que le gouvernement ne nous accorde pas nos droits. D'autant plus que les écoles ne dépendaient pas de la “corporation sole”, c'est-à-dire du contrôle de l'autorité ecclésiastique mais qu'elles formaient une organisation corporative sous la tutelle administrative des commissaires élus du

peuple. Il ne s'agissait pas d'attaquer un principe de la doctrine et de la morale religieuses, mais bien d'obtenir, pour les jeunes enfants de langue française, qui fréquentaient les écoles séparées dans une proportion de 408 à 80 Écossais, l'enseignement de leur langue maternelle, et d'inculquer encore mieux dans les petites âmes les saintes vérités de notre religion.

“Que les commissaires se rappellent bien, écrivait encore Mgr Corbett à M. Costello, le 6 octobre 1920, qu'ils dépendent de l'autorité ecclésiastique. En agissant d'autre façon, ils se placeraient, suivant la parole de Notre-Seigneur, parmi “les païens et les publicains.” Je serais heureux de promouvoir l'usage du français, mais à cause de l'attitude malheureuse adoptée récemment, il n'en sera rien”. Signé (George Corbett).

Le problème était changé de terrain. Alors que les nôtres avaient tout le respect voulu pour les chefs religieux, et qu'ils n'avaient jamais eu contre eux la moindre velléité de rébellion, ils gardaient aussi le droit, légal et moral, d'administrer leurs écoles, tant qu'ils ne dérogeaient pas aux recommandations de l'Église. Ce n'est pas à ceux qui désiraient que leurs enfants acquièrent leur instruction en français, que le Fils de Dieu, qui a octroyé à ses apôtres le don des langues, afin qu'ils puissent enseigner toutes les nations, aurait appliqué les termes de “païens et de publicains”.

Ces incidents appartiennent au passé, mais ils ne sont pas de l'histoire ancienne, parce que nos compatriotes d'Alexandria sont encore privés de l'application intégrale de l'article 12 (3), ce que voulaient M. Costello et Mgr Corbett. Ils poursuivent encore la bonne lutte pour sauver l'âme de leurs enfants de l'étreinte anglifiante. Mais leurs efforts n'ont pas été dépensés en pure perte, car ils ont pu réussir à ce que le français entre lentement, trop lentement, dans le programme scolaire. Il n'est point nécessaire d'ajouter que ni leur foi, ni leurs convictions religieuses n'ont été ébranlées par le mauvais vouloir de quelques-uns de leurs prêtres, car ils sont demeurés fervents chrétiens autant qu'ardents patriotes.

Fulgence CHARPENTIER.

(Le Droit, 6 octobre 1923.)



## RENOUONS LA TRADITION

Notre force financière favorisera puissamment nos progrès matériels et même intellectuels. L'une des causes de notre faiblesse relative, c'est que nous avons perdu les bonnes habitudes d'épargne que nos pères tenaient de leurs aïeux français. Renouons la tradition. Rapprenons l'économie à nos enfants. Ouvrons-leur un compte d'épargne, où ils déposeront les millions de sous qu'ils gaspilleraient. Ils acquerront ainsi la notion de la valeur de l'argent et le sens de l'économie. L'ambition leur viendra d'arrondir leurs dépôts. Si bien qu'au bout de quelques années, chacun aura à son crédit un joli pécule, et le groupe canadien-français disposera d'une somme importante.

*La Banque d'Hochelaga*, fondée en 1874 et dont l'actif dépasse 71 millions, offre, pour le succès de cette œuvre nationale, la collaboration de son personnel diligent. Dès demain, amenons nos enfants à la succursale la plus proche.

Mathématiques, sciences, lettres et langues  
en français et en anglais.

Préparation aux examens. Cours classique.

Cours commercial. Leçons particulières.

### RENÉ SAVOIE, I.C. et I.E.

Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées

238, rue Saint-Denis

Téléphone: Est 6162

MONTREAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

# Que voulez-vous devenir...

## Chimiste? Ingénieur? Architecte?

Pour chacune de ces trois carrières, il n'existe à Montréal, qu'une institution canadienne-française réellement accréditée :

### **L'École Polytechnique de Montréal**

C'est là, et là seulement, qu'on donne une formation véritablement complète et solide.

Cours lumineux, pratique, d'une doctrine approfondie et sûre, matières enseignées par des pédagogues accomplis, spécialistes "calés" !

A l'école Polytechnique, vous n'acquerrez pas cette formation hâtive, superficielle, ces connaissances mal digérées des cours "en 6 mois, 25 leçons, succès garanti" : Vous y prendrez, au contraire, par un travail consciencieux et persévérant, le bagage scientifique et pratique nécessaire pour faire de vous "une autorité" dans la carrière que vous aurez embrassée.

---

## **L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL**

M. Augustin FRIGON, directeur

Téléph. Est 3477

- 228 rue Saint-Denis, Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre





## Une encre qui...

n'épaissit pas, n'oxyde pas les plumes, ne laisse aucun sédiment.

### L'Encre en poudre "Royal"

bleu-noire

inaltérable, extra-fluide

\$1.00 le tube métallique d'un gallon

Recommandée aux écoles

Prix spéciaux pour grandes quantités

### Les encres liquides "Royal"

sont de teintes bleu-noire, rouge, verte ou violette.

Les essayer c'est les adopter.

Exigez-les de votre fournisseur.

Les principaux libraires du pays les ont en vente.

## ROYAL INK COMPANY

rues Prescott et Saint-Clair, Toronto

Dépositaire et agent distributeur:

**S. T. GRENIER**

99, rue Saint-Jacques, - Main 2539

Prix et renseignements donnés sur demande.



Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

**Votre client vous paiera... et reviendra!**

**Nous nous en chargeons !**

C'est là un tour de force que nous accomplissons tous les jours pour les médecins, commerçants, industriels qui nous ont confié la perception de leurs comptes, lorsque celle-ci se fait dure et difficile.

Mettez à l'épreuve le service de perception du

**Comptoir Ville-Marie**

et vous n'aurez qu'à vous féliciter de son tact persuasif, de son habileté déployée lorsqu'il s'agira de vous ramener des débiteurs récalcitrants.

**Notre rémunération, peu dispendieuse**

Nous n'avons pas pour principe de prendre la part du lion et notre tarif professionnel est des plus explicites à ce sujet. Du reste, notre intervention auprès de vos débiteurs vous sera d'autant moins coûteuse que nous vous obtenons toujours ce double résultat : rentrées d'argent et reprises des relations avec l'ancien client.

**A votre disposition**

**Comptoir Ville-Marie**

Aimé TOUGAS, *gérant.*

Bureaux: Immeuble Banque d'Épargne-Ch. 103-4-5

502-est rue Sainte-Catherine, Montréal.

Téléphone Est 3409

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre



**TOUJOURS EN AVANT**

**THE  
PRIMUS**  
Noir et Vert  
naturel  
En paquets  
seulement.



Conserves  
Alimen-  
taires de  
Fruits  
et  
Légumes  
**PRIMUS**

POUDRE A PATE  
CRÈME DE TARTRE  
GELÉES EN POUDRE

**“PRIMUS”**

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

**L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée**

Maison fondée  
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

## L'Avenir du Roman Canadien

“LE ROMAN CANADIEN” prend de plus en plus de l'importance, et tous les mois une maison d'éditions de Montréal en publie un complet et inédit.

Tous les romanciers qui veulent faire éditer leurs œuvres et recevoir une bonne rémunération, sont priés de communiquer avec nous.

Tous ces romans contiennent de 40,000 à 50,000 mots de textes, imprimés sur papier de luxe, avec des illustrations exécutées par des artistes du terroir. Chaque dessin est original.

Le dernier paru est *La Méhisse*, de Jean Feron. Ce livre remporte un grand succès. Pour faire connaître nos publications aux lecteurs de l'*Action française*, nous l'expédierons sur réception de 30 sous en timbres.

**LE ROMAN CANADIEN**

ÉDITIONS ÉDOUARD GARAND

185, rue Sanguinet, - - - Montréal

(Catalogue gratis et franco sur demande.)

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

# Quand vous serez malade

**Nous mettrons gratuitement à votre disposition...**

1° Un vaste hôpital pour vous recevoir;

2° Un bon pharmacien pour vous fournir les remèdes;

3° Quatre excellents médecins pour vous traiter;

4° Deux associations de gardes-malades pour vous soigner.

**Vous avez droit à tout cela et gratuitement !**

Pourvu que vous nous confiez vos assurances-vie. C'est la seule condition que nous y mettons.

---

**Les bureaux d'assurances "GOORA"**

**10, rue Saint-Jean, Montréal,**

Téléphone; Main 912 - 2015 — LaSalle 5170W

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre



## C'est faire de l'action française intelligente...

...que d'acheter de préférence chez nos compatriotes, surtout lorsqu'ils rivalisent *avantageusement* avec la concurrence dans leurs prix et la qualité de leurs produits.

**La maison J. Christin & Cie.,**

FABRIQUE DE BOISSONS GAZEUSES,

est du nombre de celles qu'il faut connaître et encourager. Fondée en 1885, la maison Christin, entièrement canadienne-française, est non seulement de vieille renommée, mais — ce qui vaut mieux encore — d'excellente et irréprochable réputation.

### Encouragez-la

—  
Votre bourse y trouvera son bénéfice, votre palais, satisfaction et plaisir, car ses liqueurs gazeuses sont vraiment exquises au goût et fort rafraîchissantes.

—  
Donnez-nous votre commande par téléphone ou par lettre aujourd'hui même.

**J. Christin & Cie., Limitée**

TÉLÉPHONE: Est 1594

**21, rue Sainte-Julie, - - - Montréal**

En face du no 180 St-Denis.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

LES PRODUITS

“ JOUBERT ”

SONT DE

QUALITÉ

DEMANDEZ-LES

LAIT, CRÈME,  
BEURRE,  
CRÈME à la GLACE.

*J. Joubert*  
LIMITÉE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre